

zda

Zentrum für
Demokratie
Aarau

Centre for Research on Direct Democracy c2d | UZH
Allgemeine Demokratieforschung | UZH
Politische Bildung und Geschichtsdidaktik | PH FHNW

Marine Benli-Trichet, Marie Hürlimann, Andri Heimann, Robin Gut,
Francesco Veri, Daniel Kübler

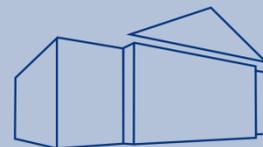
Évaluation du Conseil du futur U24

Rapport d'évaluation

Pour le compte de Pro Futuris – Think+Do Tank de la SSUP

Rapport d'études du Centre pour la démocratie d'Aarau, Nr. 28.
Mai, 2024

www.zdaarau.ch



Information sur le projet

Porteur du projet « Conseil du futur U24 » :	La Société suisse d'utilité publique (SSUP) et la Commission suisse pour l'UNESCO
Mandant de « l'évaluation Conseil du futur U24 » :	Pro Futuris – Think + Do Tank de la SSUP
Direction du projet côté Pro Futuris :	Che Wagner, responsable du programme
Durée du projet :	Juli 2023 – Mai 2024
Proposition de citation :	Marine Benli-Trichet, Marie Hürlimann, Andri Heimann, Robin Gut, Francesco Veri, Daniel Kübler (2024): Le Conseil du futur U24. Rapport d'évaluation. Rapport d'études du Centre pour la démocratie d'Aarau, Nr. 28. Aarau.

Impressum

Publikationsreihe des Zentrums für Demokratie Aarau (ZDA)
Herausgegeben von Andreas Glaser, Daniel Kübler und Monika Waldis

ISBN-Nr: 978-3-906918-40-2

Bezugsadresse:
Zentrum für Demokratie Aarau (ZDA)
Villa Blumenhalde, Küttigerstrasse 21
CH-5000 Aarau
Telefon +41 62 836 94 44
E-Mail info@zdaarau.ch
www.zdaarau.ch

© 2024 bei den Autoren

Table des matières

Zusammenfassung	5
Résumé	8
1. Introduction	11
2. Cadre d'analyse et approche méthodologique	12
3. Résultats de l'évaluation : intégrité du processus	16
3.1. Précision du mandat du Conseil du futur : donner une voix politique aux jeunes de Suisse	16
3.2. Clarté de la structure de gouvernance du Conseil du futur : défis de coordination interne et rigidité réglementaire	18
3.3. Conception et cadrage du Conseil du futur : implication directe des jeunes et rôle central des expert-es	20
3.4. Inclusivité du Conseil du futur : un échantillon représentatif des 16-24 ans sélectionné aléatoirement	23
4. Résultats de l'évaluation : expérience délibérative	25
4.1. Accessibilité du processus délibératif : une facilitation multilingue efficace	25
4.2. Qualité de la délibération : un climat convivial propice aux échanges malgré des défis émotionnels	27
4.3. Gains de connaissances : des intervenant-es pertinent-es malgré une uniformité des opinions	30
4.4. Processus décisionnel et recommandations finales : des solutions pragmatiques alignées avec les apports experts	33
5. Résultats de l'évaluation : voies d'impact	36
5.1. Effet(s) sur les participant-es : une amélioration du raisonnement délibératif favorisant un méta-consensus	36
5.2. Impact politique : formation d'une alliance prometteuse malgré un manque initial de lien formel avec la sphère politico-administrative	38
5.3. Résonance dans les médias : une image médiatique positive malgré une faible visibilité	40
6. Réflexion finale pour des expériences futures	42
7. Littérature	44
8. Webographie	45
Annexes	48
1.1. Publications mobilisées pour l'analyse de documents	48
1.2. Questions des sondages 1, 2 et 3 et DRI.....	48
1.3. Questions des entretiens	49
1.4. Liste des mots clés recherchés pour l'analyse des médias.....	49

Liste des figures

Figure 1. Cycle d'évaluation en trois étapes d'un processus délibératif représentatif selon l'OCDE	12
Figure 2. Les différents organes du Conseil du futur.....	18
Figure 3. Aperçu du processus de sélection du thème étape par étape	21
Figure 4. Processus de tirage au sort des membres du Conseil du futur.....	23
Figure 5. Composition sociodémographique du Conseil du futur en comparaison avec la population des 16-24 ans en Suisse	24
Figure 6. Modération de la diversité des opinions et influence de la facilitation	26
Figure 7. Satisfaction des participant-es vis-à-vis des traductions	27
Figure 8. Qualité des discussions selon les membres du Conseil du futur	28
Figure 9. Emotions ressenties par les participant-es lors des trois weekends du Conseil du futur	29
Figure 10. Utilité des informations transmises selon les participant-es.....	31
Figure 11. Changement d'avis des participant-es du Conseil du futur	32
Figure 12. Satisfaction des participant-es à l'égard des recommandations finales	34
Figure 13. Mise en œuvre des recommandations selon les participant-es	34
Figure 14. Analyse DRI : cohérence des considérations et cohérence des préférences des participant-es	37

Liste des tableaux

Tableau 1. Aperçu du nombre de participant-es aux sondages	14
Tableau 2. Cadre analytique pour l'évaluation du Conseil du futur U24.....	16
Tableau 3. Test de Wilcoxon pour évaluer l'amélioration des niveaux de DRI.....	36

Zusammenfassung

Der Zukunftsrat U24 zielt darauf ab, die Beteiligung für Jugendliche und junge Erwachsene im Alter von 16 bis 24 Jahren durch den Einsatz eines losbasierten Bürgerrats zu stärken. Initiiert wurde dieses neue Format der politischen Teilhabe von zwei Trägerorganisationen, der Schweizerischen Gemeinnützigen Gesellschaft (SGG) und der Schweizerischen UNESCO-Kommission. Der Think + Do Tank Pro Futuris zeigte sich für die Umsetzung verantwortlich. Der Zukunftsrat U24 besteht aus rund 80 Jugendlichen und jungen Erwachsenen aus der ganzen Schweiz, die zufällig ausgewählt wurden und die soziodemografische Vielfalt dieser Altersgruppe im Kleinen abbilden.

Um sicherzustellen, dass sich der Zukunftsrat U24 einem Thema annimmt, das von den Jugendlichen und jungen Erwachsenen als dringend und relevant angesehen wird, hatten diese die Möglichkeit, das zu behandelnde Thema selbst zu wählen. Mittels einer Umfrage unter 20'000 Jugendlichen und jungen Erwachsenen in der Schweiz wurde das Thema psychische Gesundheit ausgewählt. Die 80 Mitglieder des Zukunftsrates U24 wurden anschliessend eingeladen, an drei Wochenenden in Zürich, Lausanne und Locarno teilzunehmen, während denen sie konkrete Empfehlungen zur Verbesserung der psychischen Gesundheit junger Menschen ausarbeiteten. Diese Empfehlungen wurden anschliessend Entscheidungsträgerinnen und Entscheidungsträger aus Politik und Verwaltung vorgelegt.

Das Zentrum für Demokratie Aarau (ZDA) wurde beauftragt, die Umsetzung und die Auswirkungen des Prozesses zu evaluieren. Die vorliegende Evaluation stützt sich auf die Richtlinien der OECD (2021) zur Evaluation von deliberativen Prozessen und legt den Schwerpunkt auf drei wesentliche Dimensionen:

- Die Konzeption und Integrität des Zukunftsrats U24;
- Die Durchführung des deliberativen Prozesses;
- Die Auswirkungen des Zukunftsrats U24.

Für die Evaluation des Zukunftsrats U24 kommen qualitative Methoden wie halbstrukturierte Interviews, direkte Beobachtung und eine Medienanalyse sowie quantitative Methoden einschliesslich mehrerer standardisierten Umfragen zum Einsatz. Die Auswertung beginnt mit einer eingehenden Analyse der Konzeption des Zukunftsrates U24, gefolgt von einer Analyse des deliberativen Prozesses. Anschliessend untersucht sie die Auswirkungen des Prozesses auf die Teilnehmenden des Zukunftsrats U24 und die Wahrnehmung des Zukunftsrats U24 in der medialen Berichterstattung. Abschliessend thematisiert die Evaluation die geplante Umsetzung der Empfehlungen des Zukunftsrats U24 und deren Einbettung in die bestehenden politischen Entscheidungsprozesse.

Mit Blick auf die **Konzeption des Zukunftsrats U24** lässt sich festhalten, dass die Projektträger das Ziel verfolgten, Jugendlichen und jungen Erwachsenen über die bestehenden Partizipationsmöglichkeiten hinaus eine neue Form der politischen Teilhabe zu ermöglichen und der Jugend eine politische Stimme zu geben. Durch das zweistufige Losverfahren sollten neue Zielgruppen erreicht werden, die sich bisher nicht in bestehenden Gefässen engagieren. Wie die Zusammensetzung des Zukunftsrats U24 zeigt, konnte mit dem Losverfahren eine bemerkenswerte Vielfalt an Jugendlichen und jungen Erwachsenen erreicht werden. Der Zukunftsrat U24 bildet die Diversität der Zielgruppe mit Blick auf die ausgewählten Kriterien gut ab und ermöglichte dadurch einen inklusiven Zugang zur politischen Teilhabe.

Über dieses Ziel hinaus, einem vielfältigen Abbild von Jugendlichen und jungen Erwachsenen eine politische Stimme zu geben, blieb es jedoch lange unklar, welchen Mehrwert sich die Projektträger von dieser neuen Form der Teilhabe erhoffen. Entsprechend stellte der Umgang mit den Ergebnissen des Zukunftsrats U24 und deren Anbindung in bestehende Entscheidungsprozesse zu Beginn des Projekts eine Herausforderung dar. Dies ist teilweise auch darauf zurückzuführen, dass die Themenauswahl für den Zukunftsrat in einem partizipativen Prozess erfolgte. Dieses Vorgehen ermöglichte zwar eine breite Mitwirkung der Jugendlichen und jungen Erwachsenen, stellte jedoch aufgrund des engen Zeitplans zusätzliche Anforderungen an die detaillierte Planung der politischen Anbindung und der inhaltlichen Vorbereitung des Zukunftsrats U24.

Hinsichtlich des **deliberativen Prozesses** selbst hat sich der Zukunftsrat U24 insgesamt als Erfolg erwiesen, insbesondere aufgrund der Professionalität und des Engagements des Moderationsteams, eine effektive, konstruktive und inklusive Diskussionsatmosphäre zu schaffen. Die überwiegende Mehrheit der Teilnehmenden äusserte eine hohe Zufriedenheit mit dem Prozess, wobei sie nicht nur die Qualität des deliberativen Prozesses und der formulierten Empfehlungen lobten, sondern auch die geschaffene Umgebung des aktiven Zuhörens und der freien Meinungsäusserung. Angesichts der Sprachbarrieren, die der Schweizer Mehrsprachigkeit innewohnen, wurden proaktive Massnahmen ergriffen, wie die Organisation von Sitzungen in verschiedenen Sprachregionen, die Einsetzung eines mehrsprachigen Moderationsteams und die Bereitstellung einer qualitativ hochwertigen Simultanübersetzung, wodurch die Inklusivität des Prozesses gewährleistet wurde.

Die Rolle der Expertinnen sowie der Stakeholder und deren Einfluss auf die Diskussionen stellten sich als grösste Herausforderung heraus. Während den Expertinnen und Experten die Aufgabe zukommt, grundlegende Informationen und Fachwissen bereitzustellen, soll der Einbezug von Stakeholdern ermöglichen, unterschiedliche Positionen und Blickwinkel auf ein bestimmtes Thema sichtbar zu machen. Wie sich beim Zukunftsrat U24 zeigte, war einerseits die Rollenteilung zwischen Expertinnen und Stakeholder nicht immer ganz trennscharf und andererseits eine gewisse Homogenität an Perspektiven und Sichtweisen erkennbar. Nicht

zuletzt nahmen die Inputs der Expertinnen und Stakeholder während des gesamten Prozesses eine wichtige Rolle ein, indem deren Lösungsvorschläge als Ausgangslage für die Entwicklung von Empfehlungen dienten. Dieser Umstand steht in einem gewissen Spannungsfeld mit dem grundlegenden Ziel des Zukunftsrats U24, der Jugend eine autonome politische Stimme zu verleihen.

Wie die Analysen zu den **Auswirkungen des Zukunftsrats U24** zeigt, übte die Teilnahme am Zukunftsrat einen signifikanten Einfluss auf die Deliberationskapazitäten der Teilnehmenden aus. Ein Qualitätsmerkmal eines deliberativen Prozesses ist es, ein kollektives Verständnis über wichtige Anliegen und Positionen zu einem bestimmten Thema zu fördern. Dies ist mit dem Zukunftsrat U24 gelungen. Dieser positive Aspekt wird jedoch durch eine relativ begrenzte politische und mediale Resonanz kontrastiert, die während und kurz nach dem deliberativen Prozesses beobachtet wurde. Dies lässt sich teilweise auf ein mangelndes Timing mit Blick auf den politischen Kalender zurückführen, der von den nationalen Wahlen und der Bundesratswahl geprägt war.

Für weiterführende Auswirkungen des Zukunftsrats U24, insbesondere über den Einfluss der formulierten Empfehlungen, können zum jetzigen Zeitpunkt keine abschliessenden Aussagen gemacht werden. Obwohl zu Beginn des Zukunftsrats U24 zunächst noch keine Vorstellung über die politische und gesellschaftliche Anbindung des Zukunftsrats U24 vorherrschte, ist es dem Projektteam von Pro Futuris gelungen, eine Allianz mit relevanten Akteuren aus Jugend- und Gesundheitsorganisationen zu bilden. Diese Allianz setzt sich dafür ein, den Empfehlungen des Zukunftsrats U24 Gehör zu verschaffen und deren Umsetzung voranzutreiben. Bereits die Bildung dieser Allianz kann als ein Erfolg gewertet werden, obwohl sich noch zeigen wird, welche Wirkungen dadurch entfaltet werden können.

Abschliessend lässt sich festhalten, dass unter den involvierten Personen - vom Umsetzungspartner, den Teilnehmenden des Zukunftsrats U24, den involvierten Stakeholdern und vielen weiteren Akteuren - ein hohes Mass an Engagement und Begeisterung für den Zukunftsrat U24 festgestellt werden kann. Die Projektträger und das Projektteam leisten Pionierarbeit bei der erstmaligen Umsetzung eines losbasierten Bürgerrats für Jugendliche und junge Erwachsene in der Schweiz. Dieses Format erweist sich als vielversprechend zur Stärkung der politischen Teilhabe. Für allfällige weitere Durchführungen gilt es, aus dieser ersten Erfahrung zu lernen und insbesondere zu klären, wie das Format in die bestehenden politischen Bildungs- und Teilhabemöglichkeiten für Jugendliche und junge Erwachsene eingebettet und wie es mit den etablierten politischen Entscheidungsprozesse verzahnt werden kann.

Résumé

Le Conseil du futur U24 vise à renforcer la participation des jeunes et des jeunes adultes âgés de 16 à 24 ans à travers un conseil citoyen tiré au sort. Ce nouveau format de participation politique a été porté par deux organisations partenaires, la Société suisse d'utilité publique (SSUP) et la Commission suisse pour l'UNESCO. Le Think + Do Tank Pro Futuris était quant à lui responsable de sa mise en œuvre. Le Conseil du futur U24 se compose d'environ 80 jeunes suisses, sélectionnés aléatoirement de manière à représenter la diversité sociodémographique de cette tranche d'âge à petite échelle.

Pour garantir que le Conseil du futur U24 aborde un sujet considéré comme urgent et pertinent par et pour les jeunes, ces derniers ont la possibilité de choisir eux-mêmes la thématique à explorer. À la suite d'une enquête menée auprès de 20 000 jeunes en Suisse, le thème de la santé mentale a été sélectionné. Les 80 membres du Conseil du futur U24 ont ensuite été conviés à participer à trois weekends délibératifs répartis entre Zürich, Lausanne et Locarno, au cours desquels ils ont élaboré des recommandations concrètes visant à améliorer la santé mentale des jeunes. Ces recommandations ont vocation à être présentées aux autorités administratives et politiques compétentes.

Le Centre d'études sur la démocratie d'Aarau (ZDA) a été chargé d'évaluer la mise en œuvre et les impacts du processus. Cette évaluation s'appuie sur les lignes directrices de l'OCDE concernant les processus délibératifs représentatifs, et met l'accent sur trois dimensions essentielles :

- La conception et l'intégrité du Conseil du futur U24 ;
- La conduite du processus délibératif ;
- Les effets du Conseil du futur U24.

Pour l'évaluation du Conseil du futur U24, des méthodes qualitatives telles que des entretiens semi-directifs, l'observation directe et une analyse des médias sont utilisées, ainsi que des méthodes quantitatives incluant plusieurs enquêtes standardisées. L'analyse commence par une étude approfondie de la conception du Conseil du futur U24, suivie d'une analyse du processus délibératif en lui-même. Elle examine ensuite les impacts du processus sur les participant-es au Conseil du futur U24 et la perception de celui-ci dans les médias. Enfin, l'évaluation aborde la mise en œuvre prévue des recommandations du Conseil du futur U24 et leur intégration dans les processus décisionnels politiques existants.

En ce qui concerne **la conception du Conseil du futur U24**, il est à noter que les porteurs de projet visaient à offrir aux jeunes une nouvelle forme de participation politique, au-delà des possibilités existantes, et à donner une voix politique à la jeunesse. Le processus de tirage au sort en deux étapes visait notamment à toucher de nouveaux publics cibles qui n'étaient

auparavant pas impliqués dans les canaux de participation existants. Comme le montre la composition du Conseil du futur U24, la procédure de tirage au sort a permis d'atteindre une grande diversité d'adolescents et de jeunes adultes. Le Conseil du futur U24 reflète donc bien la diversité du groupe cible au regard des critères de sélection, permettant ainsi une participation politique inclusive.

Au-delà de l'objectif visant à offrir une voix politique à une représentation diversifiée d'adolescents et de jeunes adultes, il est resté incertain, jusqu'à la fin du projet, quelle valeur ajoutée les porteurs de projet espéraient obtenir de cette nouvelle forme de participation. Par conséquent, l'utilisation des résultats du Conseil du futur U24 et leur intégration dans les processus décisionnels existants ont représenté un défi dès le début du projet. Cela s'explique en partie par le fait que le choix des thèmes pour le Conseil du futur s'est fait à travers un processus participatif. Bien que cette approche ait permis une large participation des adolescents et des jeunes adultes, elle a également imposé, en raison du calendrier serré, des exigences supplémentaires concernant la préparation du Conseil et la planification de l'intégration politique de ses résultats

Du point de vue du **processus délibératif** en lui-même, le Conseil du futur U24 s'est avéré être globalement une réussite, notamment du fait de l'engagement et l'habileté de l'équipe de facilitation à créer une atmosphère de débat à la fois efficace, constructive et inclusive. Les participant-es ont en effet, dans une très large majorité, exprimé une grande satisfaction, saluant non seulement la qualité du processus délibératif et des recommandations formulées, mais aussi l'environnement propice à l'écoute et à la libre expression qui a été établi. Face aux obstacles linguistiques inhérents au multilinguisme suisse, des mesures proactives ont été prises, telles que l'organisation de sessions dans différentes régions linguistiques, l'engagement d'une équipe de modération multilingue et la mise en place d'une interprétation simultanée de haute qualité, garantissant ainsi l'inclusivité du processus.

Concernant le processus délibératif, la question du rôle des expert-es et des parties prenantes, ainsi que leur influence sur les discussions, s'est révélée être le principal défi. Alors qu'il est attendu des expert-es de fournir des informations de base et des connaissances spécialisées aux participant-es, l'implication des parties prenantes vise à mettre en évidence les diverses positions et perspectives sur un sujet donné. En ce qui concerne le Conseil du futur U24, d'une part, la distinction entre les rôles des expert-es et des parties prenantes n'était pas toujours clairement définie et établie, et, d'autre part, une certaine homogénéité des perspectives et des points de vue était perceptible. Enfin et surtout, les contributions des expert-es et des parties prenantes ont joué un rôle important tout au long du processus, dans la mesure où leurs propositions de solutions ont servi de base à l'élaboration de recommandations. Cette situation a pu créer une certaine tension avec l'objectif fondamental du Conseil du futur U24, qui est de donner une voix politique à la jeunesse.

Enfin, les analyses des **effets du Conseil du futur U24** mettent en lumière son influence significative sur les capacités de délibération des participant-es. Une marque de qualité d'un processus délibératif réside dans sa capacité à promouvoir une compréhension collective des préoccupations principales et des différentes positions sur un sujet donné. Cet objectif a été atteint avec le Conseil du futur U24. Cependant, cet aspect positif est contrasté par une résonance politique et médiatique relativement limitée, observée notamment pendant et juste après le processus délibératif. Cela peut en partie s'expliquer par un manque de synchronisation avec le calendrier politique, marqué par les élections nationales et l'élection du Conseil fédéral.

A l'heure actuelle, il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives sur les impacts à venir du Conseil du futur U24, notamment en ce qui concerne l'influence des recommandations émises. Bien qu'au début, l'intégration politique et sociale du Conseil du futur U24 n'ait pas été clairement anticipée et définie, l'équipe de mise en œuvre du projet Pro Futuris a réussi à établir une alliance avec des acteurs clés des organisations de jeunesse et de santé. Cette alliance s'engage à faire valoir les recommandations du Conseil du futur U24 dans la sphère politique et à promouvoir leur mise en œuvre. Si la formation de cette alliance peut d'ores et déjà être considérée comme un succès, il reste à voir quels effets concrets en résulteront.

En conclusion, on peut constater qu'il existe un fort engagement et enthousiasme parmi les personnes impliquées - du partenaire de mise en œuvre aux participant-es du Conseil du futur U24, en passant par les parties prenantes impliquées et de nombreux autres acteurs - à l'égard du Conseil du futur U24. Les porteurs de projet et l'équipe de mise en œuvre ont été des pionniers en introduisant en Suisse, pour la première fois, une assemblée citoyenne fondée sur le principe du tirage au sort, destinée aux adolescents et aux jeunes adultes. Ce modèle se révèle prometteur pour renforcer la participation politique. En vue d'une éventuelle implémentation future de ce format, il est crucial de tirer des enseignements de cette première expérience. Il est notamment important de clarifier comment ce format pourrait être intégré aux côtés des opportunités de formation et de participation politique existantes pour les adolescents et les jeunes adultes, ainsi que de définir comment il pourrait être lié aux processus de décision politique établis.

1. Introduction

La Société suisse d'utilité publique (SSUP) et la Commission suisse pour l'UNESCO (CUS) ont organisé, en collaboration avec des organisations partenaires, le premier conseil citoyen tiré au sort pour les adolescent-es et les jeunes adultes âgé-es de 16 à 24 ans. La réalisation du projet a été confiée par la SSUP et la CUS au Think + Do Tank Pro Futuris, agissant en tant que partenaire de mise en œuvre. Baptisé "Conseil du futur U24", ce nouveau format vise à donner une voix politique aux jeunes en Suisse. Environ 80 adolescent-es et jeunes adultes sélectionnés de manière représentative se sont réuni-es pendant trois weekends en automne 2023 (les 9 & 10 septembre à Zürich, les 30 et 1^{er} octobre à Lausanne, ainsi que les 4 & 5 novembre à Locarno) pour discuter de propositions de solutions sur le thème de la santé mentale chez les jeunes. Définie grâce à un processus participatif mené dans toute la Suisse auprès de 20 000 adolescent-es et jeunes adultes, la question du Conseil du futur U24 était la suivante :

Que doit faire la Suisse pour que la santé mentale des jeunes s'améliore, en particulier dans les domaines de l'éducation, du travail, des loisirs, de la famille et des services de santé ?

Le Conseil du futur U24, étant un projet pilote, les partenaires de mise en œuvre ont sollicité une évaluation du déploiement et de l'impact du projet par un organisme externe. Dans ce contexte, le Centre d'études sur la démocratie d'Aarau (ZDA) et Policy Analytics ont été mandatés par Pro Futuris pour mener à bien cette tâche.

L'évaluation du Conseil du futur U24 proposée ici par le ZDA s'appuie sur les directives de l'OCDE concernant les processus délibératifs représentatifs (OECD 2021). Cette analyse met donc l'accent sur trois dimensions essentielles conformément aux critères établis par l'OCDE :

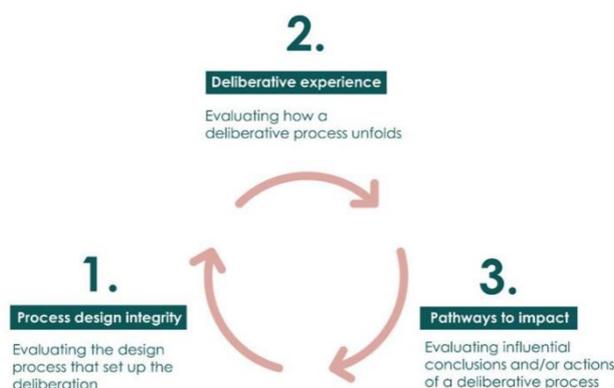
- La conception et l'intégrité du Conseil du futur U24 ;
- La conduite du processus délibératif ;
- Les effets du Conseil du futur U24.

En ce sens, l'évaluation commence par une étude approfondie de la conception du Conseil du futur U24, suivie d'une analyse du processus délibératif en lui-même. Elle examine ensuite les effets du processus sur les participant-es au Conseil du futur U24 et la perception de celui-ci dans les médias. Enfin, l'évaluation aborde la mise en œuvre prévue des recommandations du Conseil du futur U24 et leur intégration dans les processus décisionnels politiques existants.

Ainsi, l'ambition première de cette évaluation réside dans l'examen approfondi du Conseil du futur U24, pour déterminer sa conformité aux principes d'équité et de transparence, évaluer la qualité de l'expérience délibérative qu'il propose, et en mesurer les effets en termes d'impact tangible.

2. Cadre d'analyse et approche méthodologique

La méthodologie de cette évaluation repose sur les directives de l'OCDE afin d'assurer une évaluation d'un processus délibératif selon les meilleures pratiques. Ces dernières décrivent un cycle d'évaluation en trois étapes, illustré ci-dessous.



Source : OECD 2021, 17.

Figure 1. Cycle d'évaluation en trois étapes d'un processus délibératif représentatif selon l'OCDE

La méthodologie recommandée par l'OCDE pour évaluer les processus délibératifs se déploie donc en trois phases qui offrent un cadre d'analyse rigoureux pour l'évaluation du Conseil du futur U24 :

- 1. Évaluation de la conception du processus** : Cette première étape se concentre sur la préparation et la planification du processus délibératif. Elle examine la manière dont le processus a été conçu et structuré, en mettant l'accent sur la clarté des objectifs définis et de la pertinence des méthodes de sélection des participant-es pour garantir son équité et son inclusivité. L'ensemble de ces éléments joue un rôle déterminant dans la légitimité et l'efficacité du processus délibératif pour permettre une exploration approfondie du sujet politique en jeu.
- 2. Expérience délibérative** : La deuxième phase se penche sur le déroulement effectif du processus, examinant la qualité de l'interaction entre les participant-es, la neutralité et l'efficacité de la facilitation, et la manière dont l'information est présentée et débattue. En se concentrant sur l'expérience vécue par les participant-es durant le processus, cette étape vise à évaluer si ce dernier permet une délibération équitable et significative, favorisant un dialogue constructif et l'examen attentif des différents points de vue.

3. **Voies d'impact :** La dernière étape évalue les effets du Conseil du futur U24 sur ses participant-es ainsi que sa perception dans les médias et la sphère politico-administrative. En se concentrant sur la mise en œuvre prévue des recommandations du U24 Future Council et leur intégration dans les processus décisionnels politiques existants, cette phase cherche à déterminer si le processus a eu des effets tangibles au-delà de l'espace délibératif, contribuant ainsi à un engagement civique accru et à une meilleure compréhension des enjeux politiques en question.

Sur la base du cadre analytique développé par l'OCDE, l'évaluation du Conseil du futur U24 a été réalisée en utilisant une approche méthodologique mixte. Pour recueillir les données empiriques nécessaires à ce rapport, une combinaison de méthodes a été employée. Cette dernière inclut :

Une analyse de documents (desk research)

L'analyse documentaire vise à mieux comprendre les fondements, la conception et les objectifs du Conseil du futur U24. Cette démarche s'appuie sur un examen approfondi de la littérature existante et des études antérieures, permettant ainsi de construire un cadre analytique fondé sur des principes méthodologiques et conceptuels bien établis. En parallèle, elle inclut un examen de différentes publications émises par le Conseil du futur, telles que des synthèses du projet, le livret de règles et divers documents relatifs aux parties prenantes¹. Cette analyse favorise une compréhension approfondie de la gouvernance, de l'organisation et des recommandations émises à l'issue du processus délibératif.

L'observation directe des 3 weekends

L'objectif principal de l'observation était de saisir les résultats potentiels des divers sondages et d'examiner concrètement la mise en place du programme ainsi que l'application des différentes règles établies. Cette observation a été planifiée en collaboration étroite avec les partenaires de mise en œuvre et les facilitateur-rices, et elle a systématiquement été annoncée et expliquée aux participant-es en amont. Elle s'est exclusivement concentrée sur les séances plénières, sans interférer avec les échanges en petits groupes ou les discussions bilatérales. Pour garantir une cohérence dans l'observation au fil des trois weekends, au moins un membre de l'équipe d'observation est resté constant tout au long du processus.

Des sondages auprès des participant-es

L'objectif des différents sondages est de capturer l'expérience du point de vue des participant-es et d'évaluer l'impact du processus délibératif sur ces derniers. Ainsi, un sondage a été planifié et organisé à l'issue de chaque weekend². Les participant-es ont été systématiquement informés

¹Une liste des documents et publications du Conseil du futur consultées pour cette étude se trouve en annexe.

²Une liste des différents critères évalués au travers des sondages est disponible en annexe.

de cette démarche au début et à la fin de chaque session. Un QR Code leur était remis en fin de week-end pour faciliter l'accès au sondage, suivi par l'envoi de deux à trois rappels dans les jours suivants. En outre, les participant-es du Conseil du futur U24 étaient invités à répondre à l'enquête Deliberative Reason Index (DRI) avant la première et après la troisième et dernière séance de délibération, dans le but d'évaluer d'éventuels changements dans leur raisonnement délibératif et leur perception des problématiques abordées (Niemeyer et al. 2024).

Tableau 1. Aperçu du nombre de participant-es aux sondages

	DRI 1	Weekend 1.	Weekend 2.	Weekend 3.	DRI 2
Total	63 / 82	42 / 82	37 / 82	59 / 82	63 / 82

Note. Nombre de participant-es ayant pris part à l'évaluation par rapport au nombre total de participant-es au Conseil du futur U24.

Le Tableau 1 offre un aperçu du nombre de participant-es aux différentes vagues de sondage par rapport au nombre total de participant-es au Conseil du futur U24. Sur les trois weekends, le taux de participation aux sondages atteint environ 55%. Les données descriptives révèlent que les jeunes germanophones ont été plus enclins à compléter les évaluations que leurs homologues francophones et italophones. Cette tendance se vérifie également chez les femmes et les personnes de nationalité étrangère comparativement aux personnes ayant une citoyenneté suisse. D'un autre côté les personnes avec une formation supérieure ainsi que celles s'identifiant politiquement comme centristes ont affiché une participation plus faible aux sondages.

Une réunion de réflexions

La réunion de réflexions s'est tenue une fois les trois weekends du Conseil du futur U24 achevés. Elle réunissait les trois des principaux facilitateur-rices ainsi que les principaux partenaires de mise en œuvre. L'objectif de cette rencontre était de recueillir leur perspective sur des questions qui n'avaient pas pu être éclaircies par l'observations ou les sondages. Les personnes ci-dessous ont été invitées à une session de 3h en ligne :

- Trois personnes en charge de la mise en œuvre du processus
- Trois des facilitateurs-rices principaux

Une session de retour d'expérience, menée préalablement par l'équipe organisationnelle auprès de l'ensemble des facilitateur-rices, a servi de base pour l'élaboration de l'ordre du jour. Durant cette session de réflexions, seuls les points de discussions encore ouverts ont été discutés, à savoir :

- Le rôle des expert-es ;
- La procédure de décision et la formulation des recommandations ;
- L'utilisation du livret de règles ;
- L'influence de la structure de gouvernance établie.

Des entretiens qualitatifs

L'objectif des entretiens qualitatifs était d'explorer la perception du processus du Conseil du futur U24, ainsi que de ses résultats, au sein de l'administration et la sphère politique. Sur les huit personnes ayant été sollicitées pour participer à des entretiens via Zoom, sept d'entre elles ont accepté l'invitation et été interviewées. Ces entretiens semi-directifs, ont été menés auprès d'individus ayant été de près ou de loin impliqués dans le processus du Conseil du futur U24³ :

- 1 entretien avec une-e élu-e au Conseil national
- 2 entretiens avec des personnes travaillant dans les organisations responsables du projet (Société suisse d'utilisé publique et Commission suisse pour l'UNESCO)
- 2 entretiens avec des personnes travaillant dans les organisations de la potentielle nouvelle alliance (Public Health Suisse et UNICEF)
- 2 entretiens avec des personnes travaillant dans l'administration fédérale (Office fédérale de la santé publique et Office fédérale des assurances sociales)

Une analyse des médias

L'objectif de l'analyse médiatique est d'examiner l'écho du Conseil du futur U24 auprès du grand public, en examinant sa couverture à travers plusieurs canaux médiatiques : la presse écrite et en ligne, la télévision et la radio. Via l'utilisation de mots clés spécifiques⁴, une veille médiatique a été menée de janvier 2023 — marquant le lancement du Conseil du futur U24 — jusqu'à février 2024, peu après la réunion finale du Conseil qui a eu lieu le 18 janvier 2024. Cette démarche vise à repérer les médias ayant abordé le Conseil du futur et à examiner comment le sujet a été traité afin de dégager des conclusions préliminaires sur son impact et sa résonance auprès du grand public.

Le Tableau 2 ci-dessous offre une vue d'ensemble détaillée du cadre analytique et méthodologique utilisé pour l'évaluation du Conseil du futur U24. Il met en évidence l'objectif de chaque phase de l'évaluation, identifie les critères principaux retenus pour chacune et décrit les différentes méthodes de recherche mobilisées pour obtenir les réponses souhaitées.

³Une liste des thématiques abordées lors des entretiens qualitatifs semi-directifs se trouve en annexe.

⁴Une liste des mots-clés recherchés dans trois langues (DE, IT, FR) figure en annexe.

Tableau 2. Cadre analytique pour l'évaluation du Conseil du futur U24

	Evaluation du processus		Evaluation des résultats
	<i>Intégrité de la conception des processus</i>	<i>Expérience délibérative</i>	<i>Voies d'impact</i>
Objectif	Évaluer le processus de conception qui a mis en place le Conseil du futur U24	Évaluer comment se déroule le processus délibératif « dans la pièce » et « à l'extérieur de la pièce »	Évaluer les conclusions et/ou les actions influentes du Conseil du futur U24
Critères d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif clair et adapté • Cadrage clair et impartial • Conception adaptée • Implication dans la conception procédurale • Transparence et gouvernance • Représentativité et inclusivité 	<ul style="list-style-type: none"> • Neutralité et inclusivité des facilitations • Utilisation accessible, neutre et transparente d'outils en ligne • Ampleur, diversité, clarté et pertinence des informations et parties prenantes • Qualité du jugement • Gains de connaissances perçus par les participant-es • Accessibilité et égalité des possibilités de parler • Respect et compréhension mutuelle • Prise de décision et réponses libres • Respect de la vie privée des participant-es 	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations influentes • Réponses et suivi • Suivi des participant-es
Méthodes de collecte des données	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de documents • Entretiens qualitatifs • Réunion de réflexions 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de documents • Observation • Réunion de réflexions • Sondages 	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de documents • Analyse des médias • Entretiens qualitatifs • Sondages

3. Résultats de l'évaluation : intégrité du processus

3.1. Précision du mandat du Conseil du futur : donner une voix politique aux jeunes de Suisse

La mission centrale du Conseil du futur U24, telle qu'explicitée sur son site internet dédié, est de "donner une voix politique aux jeunes de Suisse."⁵ Cette initiative vise spécifiquement à pallier la sous-représentation des jeunes dans le paysage politique suisse en introduisant un modèle innovant de participation citoyenne. En ciblant les jeunes âgés de 16 à 24 ans, le Conseil vise à répondre à un double constat : d'une part, l'accès aux mécanismes traditionnels de participation démocratique n'est accordé qu'aux personnes âgées de 18 ans révolus, d'autre part, les jeunes adultes habilités à voter enregistrent une participation moindre aux processus électoraux et votations comparativement à d'autres tranches d'âge (OFS, 2023). En leur offrant

⁵Pro Futuris - Présentation. Conseil du Futur, n.d, <https://conseilfutur.ch/conseil-du-futur/>. Consulté le 16.02.2024.

une plateforme dédiée, le Conseil du futur U24 cherche à rééquilibrer la dynamique, en valorisant l'expression politique des jeunes et en faisant des sujets qu'ils considèrent comme importants une partie intégrante du débat social et politique.

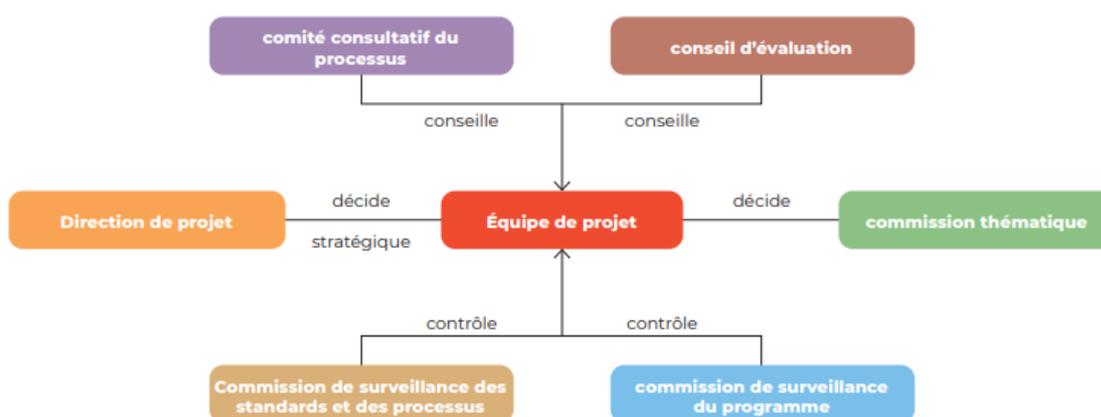
N'ayant à l'origine aucun sujet thématique prédéfini, puisque partant du principe que les jeunes doivent pouvoir décider librement des sujets à aborder, le mandat du Conseil du Futur U24 se concentre avant tout sur le processus délibératif lui-même. En mettant l'accent sur l'aspect novateur du tirage au sort et la sélection aléatoire de ses participant-es, il cherche à offrir une plateforme où les jeunes en Suisse puissent débattre de questions importantes et participer activement à la vie démocratique. Ainsi, en s'inscrivant dans une théorie de la démocratie délibérative à la base des conseils citoyens (Curato et al. 2021), le Conseil du futur U24 "accorde la priorité à l'échange d'arguments, la prise en compte des expériences de vie personnelles et une bonne information selon une approche respectueuse des différents points de vue" (Pro Futuris, 2024, p.8).

Il est ainsi clair que le Conseil du Futur U24 vise à promouvoir un nouveau mécanisme de participation citoyenne, mettant en valeur la démocratie participative et l'autonomie décisionnelle des jeunes. Cependant, il porte également l'objectif de formuler des recommandations d'action concrètes découlant d'une collaboration délibérative sur des défis sociétaux complexes, et de les présenter aux autorités compétentes (ibidem). Mais, initialement conçu par les porteurs de projet comme une expérience visant à tester un nouveau modèle de participation des jeunes, le Conseil du futur U24 manquait dès le départ d'une vision politique claire. En outre, les partenaires de mise en œuvre n'avaient pas connaissance du sujet qui allait être abordé par le Conseil lors de la conception du processus, ce qui rendait impossible d'anticiper et de planifier la manière dont les résultats des délibérations seraient politiquement traités. Cette situation crée donc une certaine ambiguïté quant aux ambitions réelles en termes d'impact politique du processus délibératif sur les décisions politiques.

En conclusion, le Conseil du futur U24 porte l'objectif clair de vouloir tester un modèle de participation citoyenne nouveau visant à dynamiser l'engagement politique et à accroître la participation démocratique auprès d'une population ciblée. En ce sens, le processus délibératif est délibérément conçu pour répondre à un enjeu politique majeur, à savoir la sous-représentation des jeunes dans le paysage politique suisse. Cependant, au-delà de sa dimension d'innovation participative, les porteurs du projet ne l'ont pas clairement inscrit, dès sa genèse, dans une stratégie d'influence des politiques publiques visant à générer des mesures politiques concrètes dans un domaine spécifique. Cette orientation a cependant évolué au cours du processus, au fur et à mesure que les partenaires de mise en œuvre acquéraient une meilleure visibilité, d'abord sur la thématique traitée (à savoir, la santé mentale des jeunes), puis sur la nature des recommandations produites.

3.2. Clarté de la structure de gouvernance du Conseil du futur : défis de coordination interne et rigidité règlementaire

La structure de gouvernance du Conseil du futur U24 est définie dans son livret de règles⁶. Ce dernier est public et établit un cadre et des règles de fonctionnement propres à l'organisation interne du projet. Selon le livret de règles, la gouvernance du Conseil du futur se compose de trois organes principaux : les porteurs de projet à l'origine et responsables du Conseil du futur, les partenaires de mise en œuvre chargés d'organiser le conseil citoyen et des organes de surveillance du processus délibératif.



Source. Pro Futuris. (2024). Recommandations en matière de santé mentale, p.42.

Figure 2. Les différents organes du Conseil du futur

Selon le livret de règles, le Conseil du futur U24 est géré par les partenaires de mise en œuvre. Pro Futuris, le Think + Do Tank de la SSUP, a été mandaté par la Société suisse d'utilité publique et la Commission suisse pour l'UNESCO pour organiser ce conseil citoyen des jeunes. Pour ce projet, Pro Futuris travaille avec des expert-es en processus délibératifs, qui contribuent de manière occasionnelle par leur expertise et fournissent des feedbacks sur la conception du processus et sur le livret de règles. Ces expert-es composent un comité consultatif du processus dont le rôle se limite à des fonctions consultatives. Par ailleurs, Pro Futuris coopère aussi avec d'importants partenaires stratégiques venant de fondations, d'organisations de jeunesse, du secteur public et du domaine de la recherche, qui ensemble forment le comité consultatif d'évaluation, lequel accompagne l'évaluation du "Conseil du futur U24".

D'autres organes sont mis en place pour garantir et surveiller l'indépendance du processus. D'une part la définition de la thématique et l'organisation des contenus est géré par la commission thématique composée de représentant-es du Parlement, de l'administration fédérale

⁶Pro Futuris - Conseil du futur U24 - Règlement, n.d, https://profuturis.ch/wp-content/uploads/2023/09/20230926_Rulebook_ConseilduFutur_U24_F.pdf. Consulté le 20.02.2024

et d'organisations de jeunesse et de la science. Cette dernière a pour tâche de sélectionner cinq thèmes parmi les dix champs thématiques retenus.

D'autre part la gouvernance et la surveillance des règles du processus est assurée par deux Commissions de surveillance. La Commission de surveillance pour le programme du conseil supervise la préparation et la mise en œuvre du programme éducatif du conseil pour s'assurer qu'il correspond aux standards et principes directeurs du Conseil. Enfin, la Commission de surveillance pour les standards et les processus supervise le déroulement de l'assemblée afin de s'assurer qu'il est mené conformément au règlement fixé.

En dépit de cette structure claire en apparence, les retours de plusieurs acteurs internes au projet révèlent une situation plus nuancée marquée par une organisation de projet complexe et relativement floue. Dès le début, cette ambiguïté organisationnelle inhérente à la conception du projet a entravé la communication avec certaines organisations clés, notamment celles actives dans le secteur de la jeunesse. Cette situation a conduit à des frictions avec des entités spécialisées, qui ont pu se sentir délaissée ou minimisées, surtout celles impliquées de longue date dans la promotion de la participation des jeunes (i.e. parlements des jeunes, conseils des jeunes, session des jeunes, etc.). Malgré ces débuts houleux, une collaboration plus étroite a progressivement été mise en place avec ces organisations de jeunesse, bien que ces dernières restent relativement critiques à l'égard du processus. En outre, le manque de clarté interne a également entraîné la création de divers groupes consultatifs dont les missions étaient mal définies, suscitant une confusion généralisée quant à leurs rôles et objectifs réels.

« Leçon à retenir : on a manqué de communication à un stade très initial avec les organisations de la jeunesse. Une vision un peu plus large d'information avec les organisations de jeunesse aurait été nécessaire. »

Source. Entretiens avec les principales parties prenantes impliquées dans le Conseil du futur U24.

L'implication d'un grand nombre de participant-es repartis au sein des différents organes du projet a également représenté un défi majeur en matière de coordination. Cette situation a été exacerbée par un timing de mise en œuvre serré exigeant la mise en place rapide de la structure de gouvernance. Cela a limité les opportunités de rencontre entre les acteurs impliqués (notamment les divers groupes consultatifs) et a engendré une certaine confusion quant à leur rôle précis dans le processus. L'atelier de réflexions qui s'est tenu après les trois weekends du Conseil du futur a mis en évidence une gouvernance parfois jugée trop complexe et bureaucratique, exigeant des investissements significatifs en temps et en ressources financières⁷. Cette situation a occasionnellement engendré des rôles mal définis et des tensions internes, surtout aux premières étapes du projet, nécessitant une familiarisation rapide avec les tâches assignées. Elle a également mis en évidence des failles dans la communication et la définition des attentes de la part des porteurs de projet. Néanmoins, malgré ces défis de coordination et de communication, la diversité et l'ampleur du réseau engagé dans le Conseil

⁷Conclusion tirée de la réunion de réflexions avec les facilitateur-rices ainsi que des partenaires de mise en œuvre du projet qui s'est tenue le 10 janvier 2024.

du futur ont été perçues par certains acteurs internes comme un atout pour promouvoir le projet à travers une multitude de milieux, contribuant ainsi à en asseoir sa légitimité auprès d'un public étendu.

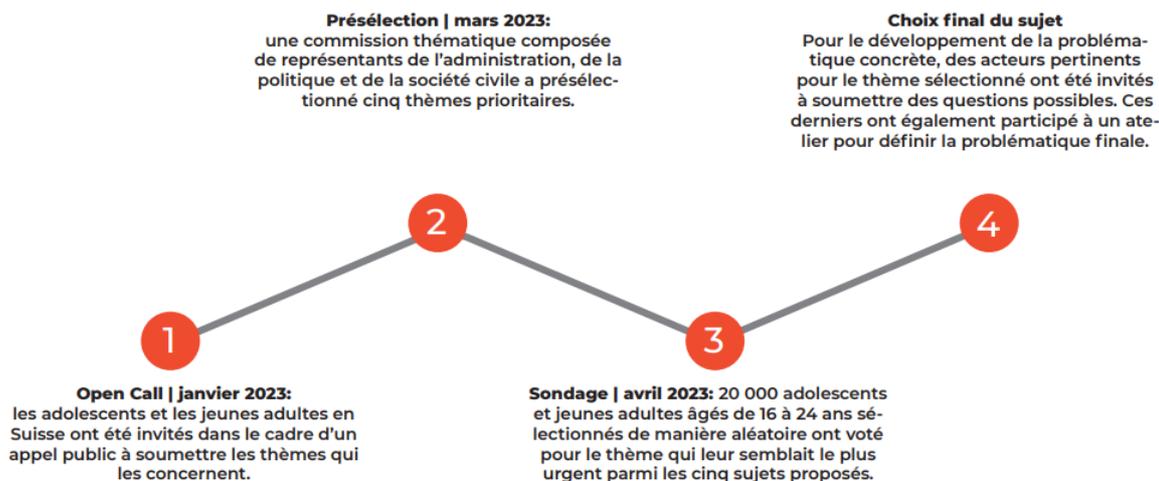
La création d'un livret de règles a été perçue comme une mesure positive, offrant un cadre de référence clair et transparent pour la prise de décision, particulièrement appréciée par les équipes impliquées dans la mise en œuvre du Conseil du futur U24. Cependant, l'application de ce livret de règles a également été source de difficultés, spécialement pour l'équipe de facilitation qui n'a pas participé à son élaboration, rendant son utilisation fastidieuse dans certains cas. Transformer le livret de règles en lignes directrices flexibles pourrait être une solution pour surmonter ces difficultés. Cette approche permettrait d'offrir un cadre orienté vers l'objectif tout en laissant suffisamment de place à l'adaptation et à l'innovation dans la mise en œuvre du processus.

En conclusion, si l'effort de formaliser les procédures à travers un livret de règles a contribué à une gestion transparente de l'ensemble du processus, les défis liés à la coordination d'un grand nombre de participant-es et les perceptions de rôles flous en interne ont pu parfois entraver l'efficacité et la dynamique du processus délibératif, du moins au début. Il apparaît crucial pour les porteurs de projet de renforcer la communication interne et de clarifier les attentes dès le départ. En outre, les retours d'expérience lors de la réunion de réflexions suggèrent que la rigidité et le caractère prescriptif du livret de règles ont parfois limité la flexibilité nécessaire à une facilitation dynamique et adaptative du processus. Cela souligne l'importance d'associer les équipes de facilitation dès la conception et l'élaboration des règles, garantissant ainsi que les outils développés correspondent au mieux aux besoins pratiques de tous les acteurs du projet.

3.3. Conception et cadrage du Conseil du futur : implication directe des jeunes et rôle central des expert-es

La mise en œuvre du Conseil du futur a été définie par Pro Futuris en étroite collaboration avec l'équipe de facilitation. Ces derniers ont établi ensemble le design du Conseil du futur à savoir comment le processus est structuré pour atteindre ses objectifs ainsi que les modalités et le degré d'engagement attendus des participant-es et des parties prenantes dans le cadrage et le déroulement du processus délibératif.

Pour ce qui est cadrage du Conseil du futur, l'élément central réside dans la sélection du thème et de la question à débattre lors des sessions. Le Conseil ambitionnait d'impliquer directement la population ciblée, à savoir les jeunes, dans le choix du sujet, les incitant à déterminer eux-mêmes le sujet et de la problématique à discuter en assemblée. Pour ce faire, un processus en plusieurs étapes a été mis en place. Ce système garantit une certaine neutralité dans la structuration du processus délibératif, car les partenaires de mise en œuvre ne favorisent pas un sujet spécifique sur lequel ils pourrait avoir un intérêt ou un agenda particulier. L'accent est une nouvelle fois mis sur le processus délibératif en lui-même plutôt que sur le sujet de discussion abordé.



Source. Pro Futuris. (2024). Recommandations en matière de santé mentale, p.12.

Figure 3. Aperçu du processus de sélection du thème étape par étape

En janvier 2023, les adolescent-es et les jeunes adultes de Suisse ont été conviés à soumettre des thèmes qui les intéressent. Cette consultation a généré plus de 739 propositions à travers le pays, que les porteurs de projet ont classées en 10 champs thématiques. Le 28 février 2023, la commission thématique du Conseil du futur s'est réunie pour examiner ces domaines et les a réduits à 5 thèmes prioritaires pour les discussions futures :

- Santé mentale
- L'éducation pour l'égalité des chances
- Durabilité socialement viable
- Migration et cohésion
- Participation démocratique

Entre mi-mars et mi-mai 2023, une vaste enquête a été réalisée auprès de 20 000 jeunes suisses âgés de 16 à 24 ans pour déterminer le thème qui serait abordé par le Conseil du futur (Heimann et al. 2023). Parmi les cinq sujets proposés, celui de la santé mentale a été choisi, recueillant 40,1% des suffrages. Afin d'élaborer une question spécifique liée à la santé mentale pour les délibérations du Conseil, plus de 60 parties prenantes ont été conviées par écrit à proposer des sujets de discussion potentiels. Ces contributeurs ont également eu l'opportunité de participer à un atelier destiné à préciser la problématique finale qui serait au cœur des travaux du Conseil du futur. Ce mode de fonctionnement assure l'implication directe à la fois de la population cible (i.e. les jeunes de Suisse) ainsi que d'un large éventail de parties prenantes, enrichissant ainsi le cadre du processus délibératif. Cette démarche a conduit à l'établissement d'une question à la fois claire et fortement ancrée dans les préoccupations et les enjeux des participant-es et plus largement de la communauté qu'ils représentent :

Que doit faire la Suisse pour que la santé mentale des jeunes s'améliore, en particulier dans les domaines de l'éducation, du travail, des loisirs, de la famille et des services de santé ?

Une fois le thème et la question fixés, l'idée était de réunir le Conseil sur trois weekends. Le premier weekend est principalement dédié à l'apprentissage, avec une immersion dans le sujet de la santé mentale à travers les interventions d'expert-es⁸ et de représentant-es des parties prenantes⁹. L'objectif est de fournir aux participant-es une base solide de connaissances et de leur permettre d'acquérir une large compréhension des enjeux et des défis liés au sujet, afin de favoriser une délibération éclairée et constructive par la suite¹⁰. Alors que les expert-es ont été sélectionnés par les partenaires de mise en œuvre et l'équipe de facilitation, la sélection des parties prenantes s'est faite par un appel ouvert. Cependant, en raison d'un nombre de participant-es excédant les créneaux de présentation disponibles, une sélection aléatoire a été réalisée parmi les candidats. Pour pallier cette limitation, un livret reprenant les visions de toutes les parties prenantes a été imprimé et distribué aux participant-es. Cette démarche leur offrait la possibilité de consulter l'ensemble des contributions, même si l'usage effectif de ce livret par les membres du Conseil reste incertain.

Le deuxième weekend est consacré à l'élaboration des recommandations. À nouveau, des interventions d'expert-es et de parties prenantes abordent d'autres aspects thématiques choisis par les participant-es en vue de formuler une première version des recommandations. Ces recommandations sont ensuite envoyées aux expert-es, aux parties prenantes et à d'autres organisations impliquées pour obtenir leurs retours, entre le deuxième et le troisième weekend. Le troisième weekend est quant à lui dédié à la finalisation des recommandations après avoir pris connaissance des retours et au vote final sur celles-ci. Cette structure, intégrant les contributions expertes tout au long du processus, souligne l'importance de ces intervenant-es externes dans la conception même du processus délibératif, les invitant non seulement à partager leurs connaissances et leurs perspectives mais également à donner leurs feedbacks sur les recommandations.

Pour conclure, le Conseil du futur U24 a été conçu et mené de manière structurée et transparente, s'appuyant sur un ensemble de règles et principes définis dans son livret de procédures accessible publiquement. Ce cadre a pour but d'engager efficacement la population visée, à savoir les jeunes suisses, en les impliquant activement dès la sélection du thème abordé, assurant ainsi une approche aussi neutre et équitable que possible sans parti pris de la part des partenaires de mise en œuvre. Les membres, sélectionnés par tirage au sort, se sont engagés

⁸Un-e expert-e est une personne spécialisée dans le sujet traité par le Conseil du futur U24 en raison de sa profession, de sa formation scolaire ou autre, de ses compétences ou de son expérience. Son rôle est de transmettre ses connaissances aux membres du Conseil du futur U24.

⁹Les parties prenantes sont des organisations, des institutions ou des groupes informels de personnes dont les activités sont liées au sujet traité par le Conseil du futur U24 ou qui sont directement concernés par des questions soulevées pendant le Conseil du futur U24.

¹⁰Conclusion tirée des documents relatifs à la conception globale des trois weekends, notamment ceux liés au micro-design du processus).

dans un processus articulé autour de trois weekends en présence d'expert-es et de représentant-es des parties prenantes. Les intervenant-es externes jouent un rôle crucial dans la structure même du processus délibératif, afin de permettre aux participant-es d'acquérir une compréhension approfondie du sujet et d'être confrontés à un large spectre de perspectives. Cependant, leur implication intensive peut également poser des défis en termes d'autonomie de réflexion des membres du Conseil du futur et d'influence de sources expertes, pouvant potentiellement orienter les recommandations.

3.4. Inclusivité du Conseil du futur : un échantillon représentatif des 16-24 ans sélectionné aléatoirement

Comme mentionné précédemment, le Conseil du futur est constitué de 80 jeunes âgés de 16 à 24 ans. Ces membres, résidant en Suisse, ont été sélectionnés de manière aléatoire lors d'un tirage au sort en plusieurs étapes qui s'est déroulé entre juin et août 2023 (voir Figure 4). Initialement, une convocation à intégrer le Conseil du futur pour les moins de 24 ans a été adressée à une sélection aléatoire de 20 000 jeunes habitant en Suisse, tirée du registre d'échantillonnage de l'Office fédéral de la statistique. Sur cet ensemble, plus de 1200 jeunes ont accepté l'invitation et se sont portés candidats au tirage au sort pour devenir membre du Conseil, formant ainsi le groupe à partir duquel les sélections ont été effectuées. Lors de leur inscription, ces jeunes ont dû renseigner diverses informations personnelles, telles que leur âge, sexe, langue parlée, région d'origine, nationalité, niveau d'éducation, opinions politiques et éventuels handicaps.

Tenant compte de la diversité démographique de la population initiale, le logiciel de la Fondation Sortition a été employé pour sélectionner aléatoirement un groupe représentatif. Le tirage au sort s'est déroulé en juin 2023, établissant la composition finale du Conseil du futur. Cette composition finale est conçue pour refléter au mieux la jeunesse suisse dans sa diversité, en respectant les quotas d'âge, de sexe, de langue, de région géographique, de nationalité, de niveau d'éducation, d'opinion politique et de handicap.



Source. Pro Futuris. (2024). Recommandations en matière de santé mentale, p.9.

Figure 4. Processus de tirage au sort des membres du Conseil du futur

Figure 5 ci-dessous illustre comment les membres du Conseil du futur se répartissent selon divers critères sociodémographiques, en les comparant à la population globale des 16-24 ans en Suisse. Globalement, le Conseil du futur reflète assez fidèlement cette tranche d'âge. En termes d'âge, de sexe, et de nationalité, la correspondance est assez proche de celle observée dans la population des 16-25 ans. Toutefois, il existe quelques écarts, comme une légère sur-représentation des membres avec un niveau d'éducation moyen (+5 points de pourcentage), des jeunes francophones (+8 points de pourcentage), et des individus s'identifiant politiquement à gauche (+5 points de pourcentage). Inversement, les jeunes avec un faible niveau d'éducation (-5 points de pourcentage), les germanophones (-7 points de pourcentage) et les italophones (-1 point de pourcentage), ainsi que ceux s'identifiant politiquement au centre (-2 points de pourcentage) ou à l'extrême droite (-3 points de pourcentage), sont un peu moins représentés au sein du Conseil.



Source. *ibid*, p.10-11.

Figure 5. Composition sociodémographique du Conseil du futur en comparaison avec la population des 16-24 ans en Suisse

Enfin la décision de rémunérer des participant-es du Conseil du futur à hauteur de 68 francs par jour, accompagnée de la prise en charge des frais de déplacement, de nourriture et d'hébergement, a contribué encore davantage à l'inclusivité du processus. Cette politique vise à garantir que les barrières économiques ne constituent pas un obstacle à la participation des membres sélectionnés. En effet, en compensant financièrement les participant-es pour leur temps et en couvrant les coûts associés à leur implication, le Conseil reconnaît non seulement la valeur du temps et de l'engagement des jeunes membres, mais assure également que des individus issus de différents milieux socio-économiques puissent contribuer au processus délibératif sans être désavantagés. Cette démarche reflète ainsi un engagement fort envers l'équité et l'accessibilité, renforçant l'inclusivité du processus.

En conclusion, la structure du Conseil du futur U24, reflétant assez fidèlement la diversité démographique de la jeunesse suisse, témoigne d'un effort manifeste pour proposer un processus délibératif à la fois représentatif et inclusif. La sélection aléatoire des membres, associée à une politique de défraiement couvrant les coûts de participation, contribue significativement à l'inclusivité du processus, en permettant à des individus de divers horizons socio-économiques de participer sans barrières économiques. Malgré une légère sur-représentation ou sous-représentation de certains groupes sociodémographiques, le Conseil parvient à représenter largement les diverses facettes de la tranche d'âge des 16-24 ans. Cette approche intentionnelle d'équilibrer âge, sexe, nationalité, niveau d'éducation, et orientations politiques assure que le Conseil du futur ne soit pas seulement un miroir fidèle de la jeunesse, mais aussi une plateforme où diverses perspectives et voix peuvent converger.

4. Résultats de l'évaluation : expérience délibérative

4.1. Accessibilité du processus délibératif : une facilitation multilingue efficace

La facilitation joue un rôle central dans le succès des expériences délibératives, conditionnant en grande mesure leur capacité à générer un dialogue constructif et inclusif. Dans le cas du Conseil du futur orchestré par Pro Futuris, cette dernière est assurée par les facilitateurs-trices (ou modérateur-trices) qui sont chargés d'animer les réunions du Conseil ou les discussions en petits groupes et pendant les séances plénières.

La conception du processus de modération a été confiée à des spécialistes reconnus dans le domaine de la facilitation de processus délibératifs : eSieben, Weg ins Neue et Beyond Boundaries. Basé sur le livret de règles préalablement établi par Pro Futuris, leur mandat comprenait le développement du design de la modération et des activités, pour guider les discussions et les échanges de manière la plus inclusive et conviviale possible¹¹.

¹¹Pro Futuris - Conseil du futur U24 - Règlement, n.d., https://profuturis.ch/wp-content/uploads/2023/09/20230926_Rulebook_ConseilduFutur_U24_F.pdf. Consulté le 20.02.2024

L'équipe de modération, externe à Pro Futuris et aux organisations responsables, a été sélectionnée pour refléter la diversité linguistique de la Suisse (allemand, français et italien). Elle se composait de :

- 4 facilitateurs-trices principaux, dont trois étaient de langue maternelle allemande et un de langue maternelle française, reflétant les principales langues parlées parmi les participant-es.
- 4 facilitateurs-trices assistants, avec une répartition linguistique pensée pour couvrir efficacement les besoins des participant-es : deux de langue maternelle allemande, un de langue maternelle française et un de langue maternelle italienne.
- 5 tablehosts, présents uniquement à des moments spécifiques pour faciliter les discussions en petits groupes, avec trois parlant allemand, un français et un italien.

Globalement, la facilitation a été grandement saluée par les participant-es. Les résultats des sondages montrent clairement que les modérateur-trices ont cherché activement à instaurer une atmosphère de respect et d'écoute (voir Figure 6). La grande majorité des participant-es a en effet souligné que les modérateur-trices ont fourni un effort conscient pour permettre l'expression de diverses opinions. De plus, lorsque interrogés sur si les modérateur-trices avaient parfois tenté d'influencer le groupe avec leurs propres idées, les membres du conseil du futur répondent majoritairement que ce n'était pas le cas. Il est cependant pertinent de mentionner que 16% participant-es ont perçu une influence de l'équipe de facilitation. Ceci concerne essentiellement le troisième weekend et semble être majoritairement attribué à des contraintes de temps ayant causé l'interruption de discussions avant leur conclusion. D'une manière générale, les résultats des sondages soulignent une relative neutralité et inclusivité des facilitations, caractérisées par une modération ne favorise aucun point de vue et qui encourage activement la liberté d'expression et la participation de tous.

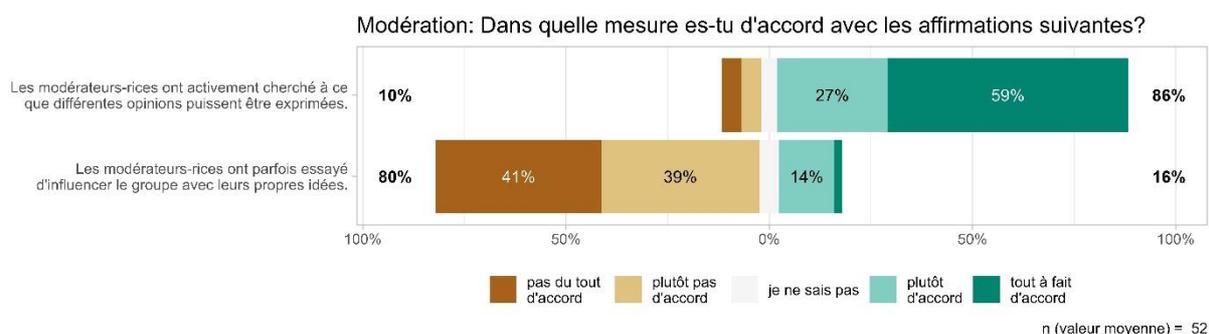


Figure 6. Modération de la diversité des opinions et influence de la facilitation

Enfin, tous les membres de l'équipe de modération maîtrisaient plusieurs langues, de manière à favoriser une communication fluide et à minimiser les barrières linguistiques. Si l'observation révèle qu'en pratique la modération sur les trois weekends s'est faite en très grande majorité en allemand, suivie du français, et très peu en italien (à l'exception du mot d'accueil à Locarno), cela ne semble pas avoir posé de feins majeurs à la participation des membres. Cette situation s'explique par la grande qualité des traductions simultanées durant les sessions plénières et la mise à disposition des slides ainsi que de tous les documents jugés utiles (i.e. modèle pour les

recommandations, projets de recommandations, recommandations finales, etc.) traduits dans les trois langues aux membres du Conseil du futur. La très grande majorité des participant-es aux sondages s'est ainsi déclarée satisfaite de la qualité des traductions tout au long du processus délibératif (voir Figure 7). En outre, la possibilité de l'équipe de modération au complet de passer d'une langue à l'autre selon les besoins et la tenue des trois weekends du Conseil du futur dans les trois régions linguistiques principales de la suisse (Zurich, Lausanne et Locarno) démontrent un choix conscientisé de briser une potentielle barrière de langue à l'accessibilité du processus.

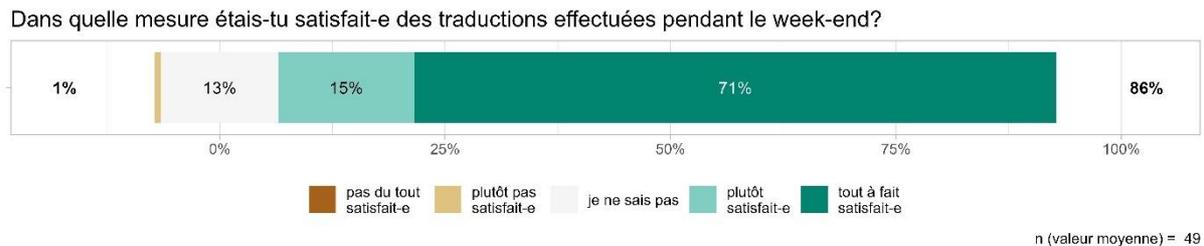


Figure 7. Satisfaction des participant-es vis-à-vis des traductions

En conclusion, les efforts déployés par l'équipe de facilitation pour assurer la neutralité et l'inclusivité du processus délibératif ont été grandement appréciés des participant-es au Conseil du futur. Les facilitations et les modérateur-trices ont consciencieusement œuvré pour assurer l'accessibilité de ce processus, facilitant une participation élargie grâce à la mise à disposition d'outils techniques adaptés, tels que les traductions instantanées ou les documents et diapositives traduits en plusieurs langues. En plus de tenter de réduire au maximum les barrières logistiques et mentales à la participation des différents membres, les facilitateurs-rices semblent également avoir veillé à maintenir une certaine neutralité ou impartialité tout au long des trois weekends afin de ne pas influencer le processus avec leurs propres opinions. Fort de ces constatations sur l'efficacité de la facilitation et la modération pour poser les jalons d'un processus délibératif neutre et inclusif, la prochaine section se tourne vers l'impact de ce cadre sur la qualité de la délibération elle-même au sein du Conseil du futur.

4.2. Qualité de la délibération : un climat convivial propice aux échanges malgré des défis émotionnels

Au cours des trois weekends, le programme du Conseil du futur a été conçu pour stimuler au maximum les interactions entre les participant-es, les expert-es et les parties prenantes. Les activités comprenaient des contributions d'expert-es, des échanges en petits groupes entre participant-es et avec les expert-es, des discussions en plénière ainsi que de sessions de questions-réponses. Ces diverses techniques ont joué un rôle clé dans la facilitation d'un processus délibératif dynamique et inclusif, permettant une exploration approfondie des sujets abordés.

Les retours des membres du Conseil du futur témoignent d'une grande satisfaction quant à la qualité du processus délibératif, soulignant une expérience globalement positive, caractérisée par un respect et une écoute mutuelle des opinions diverses (voir Figure 8). Les sondages révèlent une atmosphère de liberté d'expression, avec 92% des participant-es ressentant que leurs interventions étaient respectées, même en cas de désaccord, et 91% affirmant s'être senti libres de s'exprimer sans jugement. L'équilibre dans les échanges a permis une participation diversifiée, soutenue par 76% des participant-es estimant que toutes les voix étaient entendues équitablement. Cette dynamique a pu créer un espace relativement inclusif et propice à une délibération efficace. Si 59% notent que les échanges n'étaient pas dominés par certains individus, 34% pensent le contraire. Cette divergence d'opinions souligne l'importance d'une modération équilibrée, pour prévenir toute domination qui pourrait fausser l'équité des échanges.

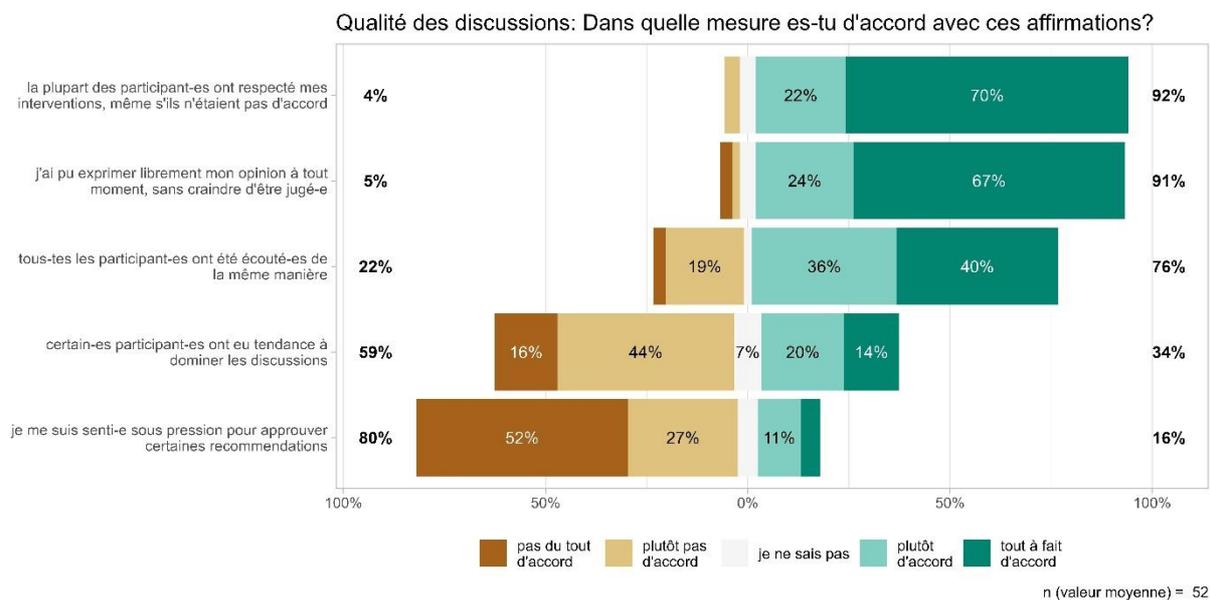


Figure 8. Qualité des discussions selon les membres du Conseil du futur

Malgré une satisfaction générale concernant le déroulement des trois weekends, des critiques ont été émises concernant l'organisation du processus, en particulier à l'issue du deuxième weekend. Ces critiques se focalisaient principalement sur l'ampleur de la charge de travail imposée aux participant-es ainsi que sur le manque de diversité linguistique et sociale dans la composition des petits groupes de délibération. Néanmoins, les membres du Conseil du futur étaient, dans l'ensemble, très satisfaits de l'expérience¹². L'atmosphère jugée conviviale et propice aux échanges a engendré des émotions majoritairement positives chez les participant-es, notamment la solidarité, le bonheur et l'enthousiasme (voir Figure 9). De façon plus minoritaire, certaines émotions négatives ont néanmoins été ressenties, notamment la tristesse

¹²Au cours des sondages successifs, les participant-es ont été interrogés sur leur satisfaction par rapport à l'organisation des weekends. À cette question, 98 % ont indiqué avoir été plutôt ou très satisfaits lors du premier weekend, 100 % lors du deuxième et 97 % pour le troisième.

essentiellement provoquée par la conclusion du Conseil du futur ou, plus rarement du fait de la sensibilité des sujets abordés pour les participant-es. La colère et l'insécurité se sont également manifestées chez certains membres, notamment lorsqu'ils n'arrivaient pas exprimer clairement leur point de vue ou ne se sentaient pas pris au sérieux. Ces émotions soulignent la potentielle nécessité de soutenir psychologiquement les participant-es dans les processus délibératifs, surtout lorsqu'ils sont confrontés à des sujets personnels ou émotionnellement chargés comme celui de la santé mentale. Toutefois, la grande majorité des participant-es a affirmé s'être sentie à l'aise de discuter de ces sujets au cours des différentes sessions¹³, ce qui reflète une nouvelle fois l'atmosphère relativement bienveillante et sécurisante établie tout au long du processus délibératif.

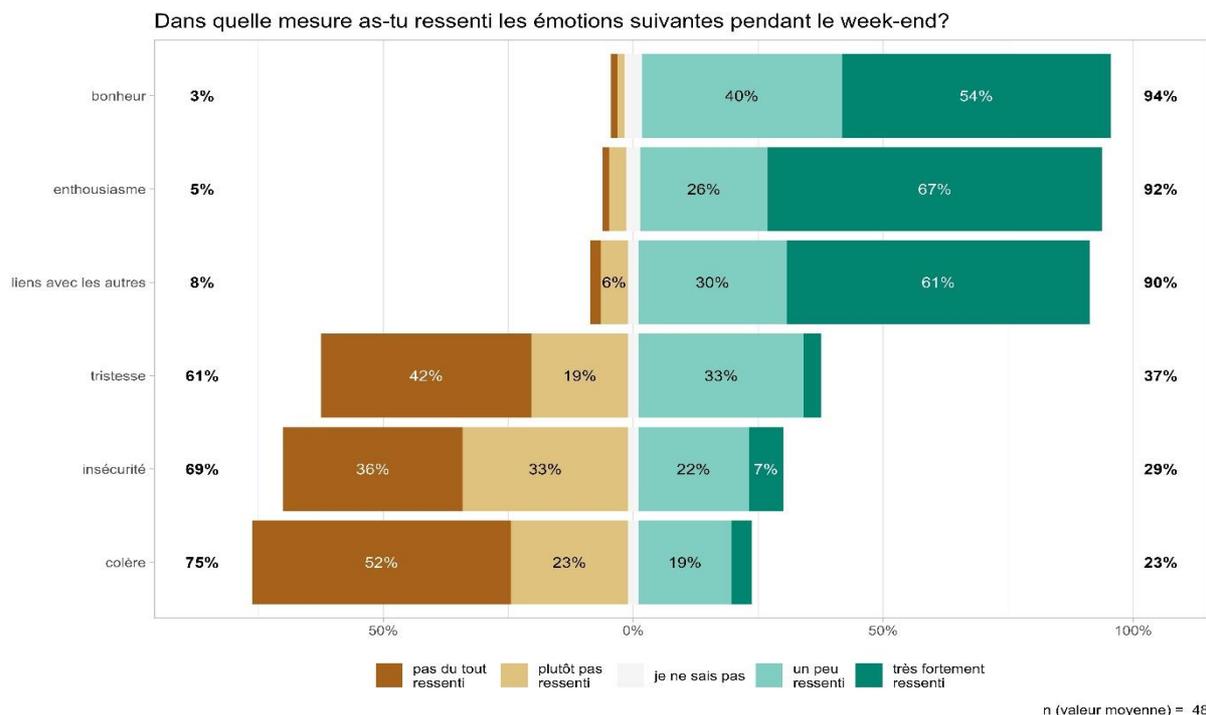


Figure 9. Emotions ressenties par les participant-es lors des trois weekends du Conseil du futur

Pour conclure, le Conseil du futur a majoritairement réussi à instaurer un cadre où le respect mutuel et l'écoute des diverses perspectives prévalaient. La majorité des participant-es se sont sentis libres d'exprimer leurs opinions et de contribuer aux débats sans craindre le jugement. Cette dynamique positive a été cruciale pour le succès du processus délibératif. Les sondages confirment cette réussite, avec 98% des participant-es affirmant que les sessions se sont déroulées dans une atmosphère bonne et constructive lors du premier weekend contre 97% pour les deux weekends suivants. Toutefois, il est important de nuancer ce tableau en tenant compte des critiques soulevées, notamment concernant la charge de travail élevée et la représentativité limitée de certains groupes de discussion. En outre, il est essentiel de noter que certains

¹³Au cours des sondages successifs, les participant-es ont été interrogés sur leur ressenti à l'idée de parler ouvertement de santé mentale. À cette question, 95% ont indiqué s'être sentis plutôt ou très à l'aise lors du premier weekend, 100% lors du deuxième et 94% pour le troisième.

membres du Conseil ont éprouvé des émotions négatives lors du processus (i.e colère, tristesse, incertitude). Ces réactions soulignent l'importance d'une attention continue à l'expérience émotionnelle des participant-es pour améliorer l'efficacité de la délibération. Malgré ces défis, la qualité de la délibération, soutenue par une modération efficace, reste un atout significatif du Conseil du futur, ayant fortement contribué à la satisfaction générale des participant-es.

4.3. Gains de connaissances : des intervenant-es pertinent-es malgré une uniformité des opinions

Comme précédemment évoqué, le processus délibératif a intégré les contributions d'expert-es et de représentant-es des parties prenantes, avec pour objectif d'approfondir les discussions grâce à une expertise technique et une diversité de perspectives sur le sujet de la santé mentale.

Lors du premier weekend, centré sur l'apprentissage, six expert-es ont donné des inputs sur les différents domaines thématiques en lien avec la santé mentale (l'éducation, le travail, les loisirs, la famille, etc.) et leurs enjeux majeurs. A la suite de ces présentations, les participant-es ont ensuite pu discuter directement avec les expert-es et leur poser des questions supplémentaires. Parallèlement, six représentant-es de parties prenantes ont partagé leurs perspectives et leur position sur le sujet. Là aussi, des échanges en petits groupes ont suivi entre les représentant-es des parties prenantes et les membres du Conseil du futur. Ce premier weekend d'apprentissage avait pour but de garantir que les discussions et les recommandations soient informées, équilibrées et justes. Pour le deuxième weekend, les participant-es ont eu l'occasion de choisir eux-mêmes les quatre expert-es impliqués pour aborder de nouveaux sujets tels que la politique de santé générale, la prévention, la formation des enseignants, ainsi que le thème « cerveau et gènes ». Ces échanges ont conduit à la création d'une ébauche de recommandations. Trente recommandations provisoires ont été formulées et partagées avec les expert-es et parties prenantes ainsi qu'à d'autres organisations impliquées, pour retour en préparation du troisième weekend de votation.

Il ressort de la réunion de réflexions que les interventions étaient bien préparées de la part des expert-es et des parties prenantes. Cela se confirme dans les sondages menés à l'issue du premier weekend où 98% des participant-es affirment que les intervenant-es ont su dans l'ensemble exposer leurs différentes perspectives de manière plutôt claire et compréhensible. En outre, la pertinence et l'intérêt des informations transmises par les expert-es ont été largement reconnus par les participant-es dans la mesure où 79% des personnes interrogées ont jugé les informations reçues plutôt voire très utiles (voir Figure 10). Il est cependant important de noter une légère baisse lors du deuxième weekend de délibération, période durant laquelle un tiers des personnes interrogées ont trouvé les informations complémentaires fournies par les expert-es peu pertinentes ou utiles¹⁴. Cette perception était principalement due à un déficit

¹⁴A l'issue du deuxième weekend, 68% des personnes interrogées affirment avoir trouvé les informations reçues plutôt utiles ou tout à fait utiles, contre 88% lors du premier weekend de délibération.

d'informations concernant la faisabilité des recommandations, point particulièrement critiqué lors de ce deuxième weekend.

Dans quelle mesure as-tu trouvé les informations reçues utiles pour répondre à la problématique du Conseil du futur U24?



Figure 10. Utilité des informations transmises selon les participant-es

La réunion de réflexion a mis en avant le caractère positif de la décision d'impliquer directement les membres du Conseil du futur dans la sélection des expert-es pour le second weekend, ce qui leur a donné l'opportunité de cibler précisément leurs besoins informationnels. Si les participant-es au sondage à l'issue du premier weekend ont majoritairement apprécié la qualité des expert-es et la diversité des perspectives¹⁵, une certaine uniformité des contributions a été notée. Le caractère relativement homogène des inputs peut s'expliquer par le fait que la diversité des expert-es et des parties prenantes a été considérée par les partenaires de mise en œuvre comme une diversité organisationnelle plutôt qu'opinionnelle. Ceci peut être attribué en partie au timing serré de la mise en œuvre, qui n'a pas permis une préparation approfondie de la stratégie de sélection des intervenant-es externes par les partenaires de mise en œuvre. Cette situation a pu entraîner une certaine confusion des rôles entre expert-es et parties prenantes, conduisant à des recommandations d'action plutôt uniformes sans divergences d'opinion profondément marquées.

« Il y avait d'excellentes expert-es, cependant l'accent était fortement mis sur la prévention chez la plupart des expert-es. Par conséquent, je n'ai pas pu découvrir beaucoup d'idées et de points de vue différents. »

« La quantité et la qualité des expert-es étaient vraiment bonnes. J'aurais aimé que les opinions soient un peu plus polarisées. J'ai trouvé que nous étions tous d'accord sur tout et que nous avons tendance à répéter les mêmes choses. Dans la société, il y a des extrêmes, et j'aurais aimé voir cela chez les expert-es. »

« De nombreux expert-es ont dit la même chose. Lorsqu'on leur posait des questions plus précises, ils ne savaient souvent pas quoi répondre ou se répétaient. »

Source. Sondage auprès des participant-es à l'issue des trois weekends.

¹⁵A l'issue du premier weekend, les participant-es ont été interrogés sur la diversité des points de vue, à savoir si les informations partagées au cours du week-end couvraient une variété de perspectives différentes. À cette question, 77 % ont indiqué être plutôt voire tout à fait d'accord avec cette affirmation contre 16% qui affirmaient que ce n'était plutôt pas voire pas du tout le cas.

Enfin, les sondages révèlent l'importance des contributions des expert-es dans le processus délibératif du Conseil du futur, avec des participant-es utilisant fréquemment ces informations pour argumenter lors des discussions en groupe¹⁶. En outre, près de la moitié des membres ayant répondu aux sondages indiquent que les inputs des expert-es ont influencé leur point de vue sur la santé mentale (voir Figure 11). Ainsi certains membres ont exprimé des préoccupations quant à l'impact des interventions des expert-es sur le processus délibératif et, par extension, sur les recommandations finales. Cela soulève une contradiction potentielle avec l'objectif du Conseil du futur d'impliquer les jeunes suisses, traditionnellement éloignés des processus politiques, dans un cadre marqué par la forte présence, voire influence, de figures d'autorité externes.

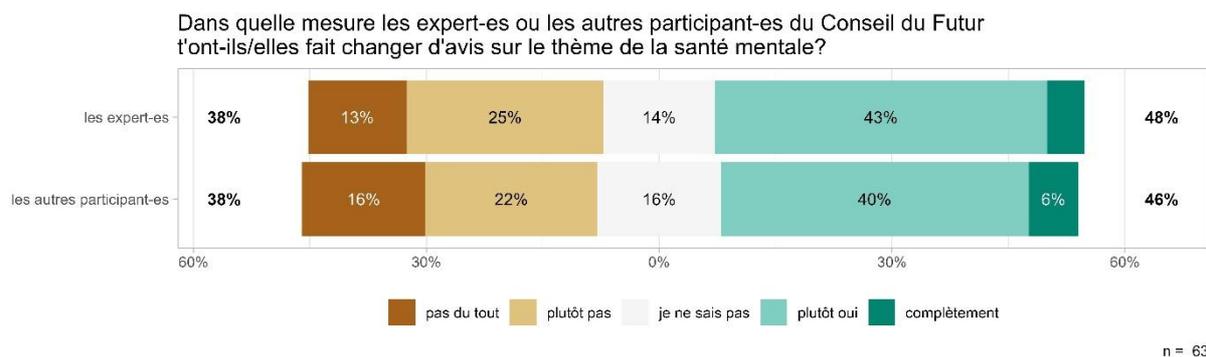


Figure 11. Changement d'avis des participant-es du Conseil du futur

« Il y avait des idées de niche qui auraient en fait été d'excellentes recommandations, mais elles étaient trop petites pour qu'un domaine entier leur soit attribué (les domaines étaient fortement influencés/donnés par les présentations des expert-es) et ensuite ces idées n'avaient pas de place/ moment réel où elles pouvaient être introduites. »

« Je pense qu'il est important de s'interroger sur notre propre raisonnement, sur l'origine de nos pensées ; s'agit-il d'une répétition du discours de nos pairs, des expert-es, ou s'agit-il vraiment de notre propre opinion. »

« Avant d'être alimentés en informations, on aurait pu nous donner le temps de développer nos propres idées de solutions. Ainsi, nous aurions eu un contraste entre nos solutions avant et après les apports. Parce que toutes nos propositions de solutions ont été directement influencées par les apports des expert-es. »

Source. Sondages auprès des participant-es à l'issue des trois weekends.

¹⁶A l'issue des trois weekends, 55% des personnes interrogées affirment avoir souvent, voire toujours, utilisé les informations apportées par les expert-es lors des discussions de groupe, 58% affirment avoir utilisé des informations extérieures au Conseil du futur. Près de 40% déclarent avoir largement basé leur argumentation sur leurs expériences personnelles ou les expériences de leurs proches et 11% seulement ont mobilisé les expériences personnelles d'autres participant-es au Conseil du futur.

Pour conclure, la diversité, clarté et pertinence des informations fournies par les expert-es et les représentant-es des parties prenantes ont largement été saluées par les participant-es en dépit d'une certaine homogénéité des interventions sans désaccords de fond. De manière générale les membres du Conseil estiment que les informations présentées ont élargi leur compréhension du sujet abordé et ces dernières semblent avoir été largement mobilisées dans le processus délibératif. Néanmoins, des interrogations ont été élevées concernant l'influence peut être trop grande des expert-es ainsi que des autres acteurs externes sur le processus et les recommandations finales. Ces préoccupations mettent en avant la nécessité d'une réflexion approfondie sur la dynamique entre les apports experts et la voix citoyenne au sein du Conseil du futur.

4.4. Processus décisionnel et recommandations finales : des solutions pragmatiques alignées avec les apports experts

Dès le premier week-end, le Conseil du futur U24 a entamé le processus d'élaboration et de priorisation des recommandations, qui s'est affiné au fil des sessions. Le vote final a eu lieu lors du troisième et dernier week-end, avec des modalités clairement établies dans le livret de règles du Conseil du futur¹⁷:

- Mode de vote : Les votes étaient électroniques, réalisés via le smartphone de chaque participant-e.
- Options de vote : Les participant-es avaient le choix entre six options, allant de "C'est exactement ce que je veux" à "Ce n'est pas du tout ce que je veux", permettant d'exprimer différents degrés d'accord avec les recommandations.
- Attribution des points : Les options se voyaient attribuer des points de 3 à 0, selon le degré d'accord, favorisant ainsi les propositions les plus plébiscitées.
- Critères d'approbation : Une recommandation était adoptée si elle obtenait le soutien d'au moins 75% des membres et une moyenne arithmétique d'au moins 2,0 points.

À l'issue du Conseil, sur 33 propositions élaborées et débattues, 18 recommandations ainsi qu'une vision d'avenir concernant la santé mentale des jeunes ont été adoptées (Pro Futuris, 2024, p. 18). L'approche adoptée pour sélectionner les recommandations a ainsi permis de privilégier les propositions bénéficiant d'un large consensus. Bien que le processus décisionnel ait pu être perçu comme complexe et rigoureux, entraînant quelques réserves parmi certain-es participant-es¹⁸, les données recueillies lors de la troisième série d'enquêtes montrent une satisfaction prédominante. La majorité des participant-es se sont dit satisfaits de la manière dont les décisions ont été prises, de la représentativité d'opinions obtenue, et des recommandations finalement choisies (voir Figure 12). De plus, comme l'indique la Figure 8 précédemment introduite, une grande partie des personnes interrogées (80%) a affirmé avoir pu voter librement

¹⁷Pro Futuris - Conseil du futur U24 - Règlement, n.d, https://profuturis.ch/wp-content/uploads/2023/09/20230926_Rulebook_ConseilduFutur_U24_F.pdf. Consulté le 20.02.2024

¹⁸Conclusion tirée de la réunion de réflexions avec les facilitateur-rices ainsi que ainsi des partenaires de mise en œuvre du projet qui s'est tenue le 10 Janvier 2024.

sans se sentir pressurisé d'approuver des recommandations avec lesquelles ils n'étaient pas en accord. Ces constats soulignent une satisfaction générale des membres du Conseil vis-à-vis du processus de prise de décision.

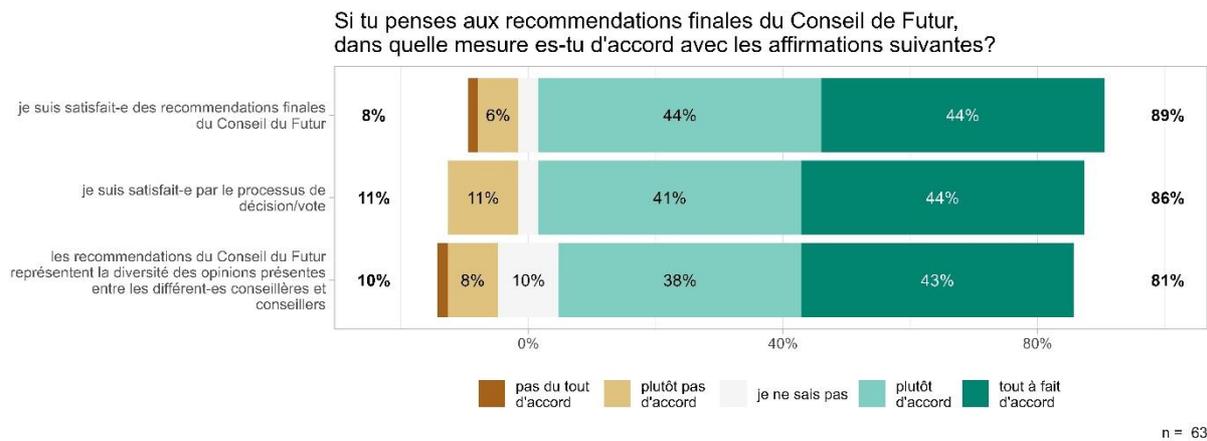


Figure 12. Satisfaction des participant-es à l'égard des recommandations finales

En ce qui concerne les résultats, 70% des participant-es au sondage se disent potentiellement enclins à appliquer en grande partie, voire intégralement, les recommandations finales (voir Figure 13). Ce taux élevé reflète une satisfaction notable envers les recommandations élaborées, ainsi qu'un optimisme quant à leur applicabilité et pertinence pour les parties concernées. Les participant-es souhaitent principalement que les recommandations du Conseil du futur mènent à une plus grande priorisation et action en faveur de la santé mentale par les politiques et la population, à une amélioration de la santé mentale en Suisse, et à l'initiation d'un débat approfondi pour que ces recommandations soient prises au sérieux et mises en pratique. Toutefois, malgré cet idéal, certains expriment des réserves, anticipant que les recommandations pourraient ne pas être mises en œuvre ou ne pas engendrer de changements significatifs. D'autres prévoient une mise en œuvre partielle, estimant qu'elles pourraient tout de même enrichir le débat public et apporter une aide concrète aux personnes concernées.

Imagine que tu puisses décider lesquelles et combien de ces recommandations seront mises en œuvre. Combien de recommandations élaborées par le Conseil du futur mettrais-tu en œuvre?



Figure 13. Mise en œuvre des recommandations selon les participant-es

Bien que les membres du Conseil perçoivent les recommandations finales comme reflétant plutôt fidèlement leurs opinions et le jugement collectif, certains entretiens révèlent que ces dernières tendent à s'aligner sur les sujets déjà débattus au sein des sphères politiques ou par les organisations spécialisées sur les questions de santé mentale. Ainsi le caractère raisonnable des recommandations adoptées a été largement mis en évidence lors des entretiens, avec les propositions les plus innovantes ou originales ayant été écartées à l'issue du vote. Selon certaines personnes interrogées, l'influence du discours des expert-es et des parties prenantes transparaît dans ces recommandations, soulevant la question de savoir si le Conseil aurait envisagé certaines mesures, telles que des actions de prévention ou de coopération intercantonale, sans les interventions des expert-es et des parties prenantes.

« Les recommandations les plus raisonnables ont été retenues : celles qui ont été les plus influencées par les expert-es. »
« Si quelque chose de nouveau avait émergé, si plusieurs recommandations étaient totalement nouvelles, alors j'aurais pensé : 'Ah, nous devons examiner cela, peut-être ne comprenons-nous pas si bien les gens'. Ce qui en résulte est un rapport avec plusieurs recommandations, dont la plupart ont déjà été discutées. La plupart des recommandations ont déjà été débattues, et il y a certainement de bonnes raisons pour lesquelles elles n'ont pas été mises en œuvre. »
« J'ai regardé un peu les recommandations et il y a des choses, comme une loi sur la prévention où je me pose la question d'où vient cette idée ? Si on a 18 ou 23ans est-ce vraiment la première chose à laquelle on pense ? »
« Les recommandations viennent-elles réellement des jeunes ? Quand je les écoute, j'entends aussi les organisations (par exemple, en ce qui concerne la coopération intercantonale, la loi sur la prévention). Peut-être que les organisations étaient trop présentes ? »

Source. Entretiens avec les principales parties prenantes impliquées dans le Conseil du futur U24.

Une explication de l'écartement des idées les plus créatives lors du vote final réside dans le fait que ces idées émanaient directement des participant-es. Souvent développées au sein de petits groupes de discussion, ces idées novatrices ont peiné à être pleinement examinées par l'ensemble des participant-es, faute de temps suffisant pour une discussion approfondie. Bien que la composition des groupes ait été régulièrement modifiée pour permettre à différents membres du Conseil de travailler sur la même idée, il arrivait souvent que ceux opposés à une de ces idées ne rejoignent pas le groupe concerné pour en renforcer le développement ou y contribuer. En conséquence, seuls quelques participant-es se sont penchés sur certaines idées, laissant la majorité sans engagement ou sans une compréhension suffisante pour soutenir ces propositions lors du vote.

Pour conclure, les retours des membres du Conseil indiquent une appréciation générale du processus décisionnel et de la pertinence des recommandations finales. Toutefois, bien que ces recommandations semblent bien refléter les opinions et le jugement collectif, certaines observations indiquent qu'elles s'inscrivent dans la continuité des discussions actuelles au niveau politique et dans les cercles d'expert-es spécialisés en santé mentale. La forte convergence entre le contenu des présentations expertes et les recommandations adoptées peut

ainsi soulever des interrogations sur la portée novatrice d'un tel processus délibératif en matière de résultats, ainsi que sur le degré de liberté réelle dont les membres du Conseil ont disposé dans leur prise de décision, sans être influencés par les perspectives déjà établies.

5. Résultats de l'évaluation : voies d'impact

5.1. Effet(s) sur les participant-es : une amélioration du raisonnement délibératif favorisant un méta-consensus

Deux questions principales sont adressées concernant l'impact du Conseil du futur sur les participant-es : 1) Dans quelle mesure ces derniers ont-ils élargi leurs connaissances sur le thème de discuté ? Et 2) Dans quelle mesure ont-ils amélioré leurs capacités argumentatives ? Pour répondre à ces interrogations, les participant-es du Conseil du futur U24 ont ainsi été invités à remplir le questionnaire Deliberative Reason Index (DRI) avant et après leurs sessions de délibération. Ce questionnaire comprenait 27 questions, dont 20 portaient sur la santé mentale et 7 sur les préférences personnelles. L'objectif était d'explorer divers aspects du discours sur la santé mentale, y compris les perspectives sociales, psychologiques, éthiques et politiques, afin de mesurer la profondeur et l'évolution de la compréhension et du raisonnement des participant-es dans le contexte de questions complexes et multidimensionnelles. L'analyse DRI évalue ainsi la manière dont les membres du Conseil raisonnent en groupe et développent une compréhension commune des problématiques discutées (Niemeyer et al. 2024).

Les enquêtes menées auprès des participant-es au Conseil du futur U24 avant et après la délibération ont généré 63 réponses valides sur 82, ce qui représente un taux de réponse de 76%. Pour évaluer l'amélioration des niveaux de DRI, nous avons utilisé des tests de Wilcoxon pour mesurer l'importance de l'amélioration du raisonnement délibératif entre les phases de pré-délibération et de post-délibération. Les résultats présentés dans le Tableau 3 montrent une amélioration positive et significative du raisonnement délibératif post-délibération. L'amélioration constatée est notable, avec une augmentation du score moyen du groupe de 0,43 à 0,53, ce qui est statistiquement significatif ($p < 0,001$). Cela suggère que le processus de délibération a conduit les participant-es à développer un niveau accru de réflexion délibérative.

Tableau 3. Test de Wilcoxon pour évaluer l'amélioration des niveaux de DRI

Conseil du futur U24	Raisonnement délibératif pré-délibération	Raisonnement délibératif post-délibération	Test de Wilcoxon
Moyenne	0.43	0.53	0.001***
Variance	0.028	0.017	
p-valeur: ^0.1, *0.5, **0.01, ***<0.01			

Une perspective plus détaillée de cette amélioration est obtenue en examinant les niveaux de DRI sous forme graphique. La Figure 14, représentant ce changement, met en relation les valeurs de cohérence des considérations (axe des x) avec les valeurs de cohérence des préférences (axe des y). Cette représentation visuelle démontre clairement un déplacement des préférences des membres du Conseil vers le haut et vers la droite du graphique, suggérant ainsi

non seulement une augmentation de la cohérence des préférences des participant-es, mais également un meilleur alignement de leurs considérations. Ce graphique permet de comprendre la nature de l'amélioration. Il révèle que l'amélioration du raisonnement délibératif ne se limite pas seulement en termes de quantité de réflexion, mais aussi en termes d'harmonisation entre leurs raisonnements et des préférences réfléchies plus cohérentes. Cet alignement témoigne de l'émergence d'une compréhension collective et multidimensionnelle des sujets discutés.

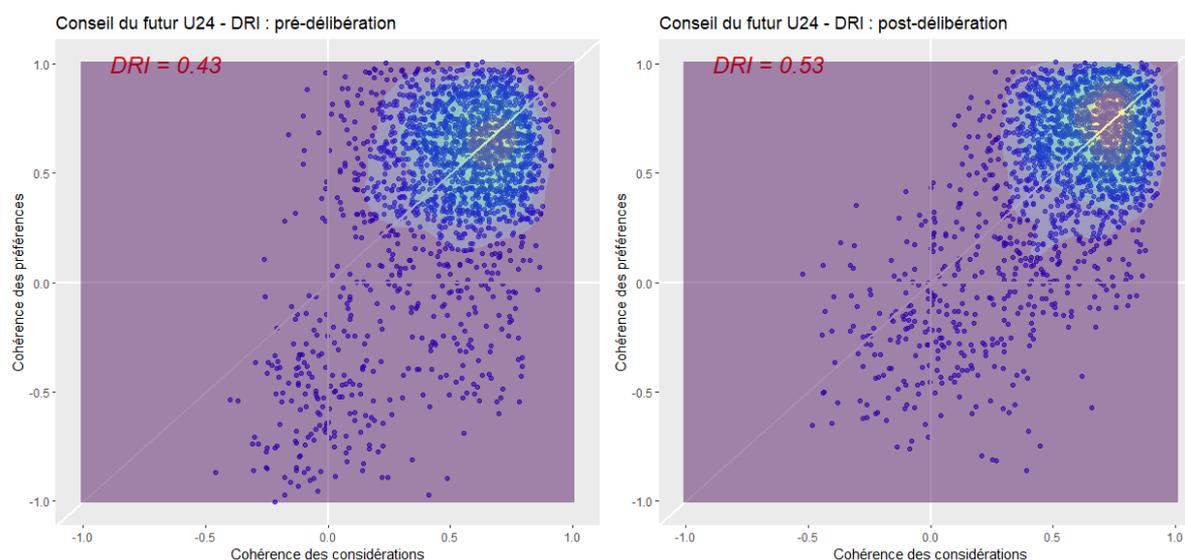


Figure 14. Analyse DRI : cohérence des considérations et cohérence des préférences des participant-es

Pour conclure, l'analyse DRI montre que les participant-es ont réussi à identifier des cadres de discours communs et à harmoniser leurs préférences individuelles avec ces cadres partagés. Ce phénomène témoigne d'une intégration réussie des perspectives individuelles dans un récit collectif plus large. Le processus délibératif semble donc avoir favorisé un méta-consensus entre les membres du Conseil, à savoir un accord général sur la manière de comprendre et de traiter le sujet discuté (Niemeyer and Dryzek 2007). Ce résultat est crucial car il montre comment le processus délibératif influence non seulement les opinions et les préférences individuelles, mais contribue aussi à la création d'une compréhension partagée¹⁹. L'alignement collectif suggère ainsi que les participant-es se sont profondément investis dans les sujets abordés, en assimilant et en réfléchissant efficacement aux différents points de vue présentés lors des délibérations.

¹⁹Cet ajustement des préférences individuelles pour parvenir à un accord plus large est également étayé par les résultats des sondages précédemment présentés sur la Figure 11, où 48% des participant-es ont déclaré que les expert-es ont contribué à changer leur point de vue sur la question de la santé mentale, tandis que 46% ont mentionné que d'autres participant-es les avait fait changer d'avis sur la question.

5.2. Impact politique : formation d'une alliance prometteuse malgré un manque initial de lien formel avec la sphère politico-administrative

Les recommandations émises par le Conseil du futur U24 ont été présentées lors d'une conférence de presse au centre de presse du Palais fédéral le 23 novembre 2023. En outre, les résultats ont également été communiqués à l'administration et aux milieux politiques sous la forme d'un rapport public à la fin du processus (Pro Futuris, 2024). Cependant, malgré la transmission des recommandations aux autorités compétentes, le manque initial de lien formel et étroit entre le Conseil du futur et la sphère politico-administrative a pu soulever des interrogations quant à la prise en compte effective des recommandations par les autorités compétentes et leur intégration dans le processus d'élaboration des politiques publiques.

Les entretiens avec les milieux politiques mettent en lumière un certain scepticisme quant à la pertinence d'un nouvel instrument dans le système politique suisse. Les acteurs politiques interrogés soulignent que la multiplication des plateformes de participation des jeunes, telles que le parlement des jeunes, le conseil des jeunes, le conseil du futur, etc., risque de saturer l'espace politique avec des informations et des recommandations similaires, ce qui pourrait en diminuer la crédibilité et la légitimité. Il est en outre énoncé que peu de personnes au sein de la sphère politique parlent des recommandations émises par le Conseil du futur, et l'existence même du dispositif est souvent méconnue. Parmi les personnalités politiques ayant connaissance du processus délibératif, il est indiqué que les recommandations produites par le Conseil n'apportent pas grand-chose de nouveau et ont déjà été pour la plupart débattues sur le plan politique. Tout cela cumulé au mauvais timing du Conseil du futur (septembre-novembre 2023), peu adapté au calendrier politique marqué par les élections fédérales aurait, selon certain-es élu-es contribué à un impact politique relativement faible à ce stade, rejetant ainsi la responsabilité de la mise en œuvre de certaines recommandations sur l'administration.

Bien que l'administration fédérale soit le principal destinataire des recommandations, celles-ci n'ont pas été sollicitées par l'administration elle-même. Selon les dires de certain-es agents publics, il n'existe donc pas à ce jour de stratégie claire et formelle visant à intégrer les résultats du Conseil dans le travail administratif. L'importance d'un suivi adéquat a été mis en avant par les entretiens, en particulier le besoin d'avoir un interlocuteur clair à contacter pour poser des questions sur le contenu des recommandations en vue d'une éventuelle mise en œuvre. Le manque d'un tel accompagnement pourrait, selon ces autorités administratives entraver l'implémentation de ces recommandations par l'administration à court, moyen et long terme. Il est toutefois important de noter que les critiques principales quant à l'impact politique limité du Conseil du futur proviennent directement des acteurs de la sphère politico-administrative, qui sont directement concernés par le sujet, introduisant ainsi des conflits d'intérêts potentiels. De plus, l'impact réel des recommandations d'action et du format du Conseil du futur est difficile à évaluer à ce stade en raison de leur nature à long terme et de la lenteur institutionnelle inhérente au fonctionnement de l'administration publique. Un suivi prolongé des recommandations pourrait s'avérer nécessaire pour mieux appréhender leur impact politique réel à moyen et long terme, d'autant qu'une alliance s'est formée et que les recommandations

du Conseil sont évoquées dans la scène politique institutionnelle à la fois par le conseil fédéral et par la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ)²⁰.

« Du côté politique : personne ne parle des recommandations. Je ne sais pas qui sait que le Conseil du futur a eu lieu. [...] Cela peut être frustrant : on investit tellement d'énergie dans un tel processus et les recommandations ne sont pas mises en œuvre. D'un autre côté, rien n'est nouveau. Beaucoup de choses sont déjà en cours, il faut le dire. »

« Comment est organisé le suivi ? Nous sommes les principaux destinataires des recommandations. Cependant, nous n'avons pas demandé à l'être et nous n'avons pas de ressources. Pour l'instant, nous devons faire des économies. Nous ne pouvons rien faire. C'est la pire période des dix dernières années. Nous devons attendre, car rien ne se passera cette année. »

« Nous allons de toute façon voir tout ce qui est médias sociaux et aspects sociétaux – dans quelle mesure ça nous impacte. A qui pouvons-nous nous adresser si nous intégrons ces recommandations ? Nous avons besoin d'un référent. »

« Ce serait intéressant d'en savoir plus des porteurs du projet – d'assurer une suite ou de rendre possible une suite. C'est de la responsabilité des porteurs de projet. Le format du Conseil du futur était ce qui était mis en avant à la base, plus encore que les recommandations. »

Source. Entretiens avec les principales parties prenantes impliquées dans le Conseil du futur U24.

Sous l'impulsion des partenaires de mise en œuvre, cinq grandes organisations de la société civile spécialisées dans les questions de la jeunesse et de la santé publique (Ciao.ch, Pro Juventute, Santé publique suisse, Conseil suisse des activités de jeunesse et UNICEF Suisse) ont convenu le 18 janvier 2024, de former une alliance visant à poursuivre le travail entrepris par le Conseil du futur. Cette alliance a l'intention de s'appuyer sur les recommandations du Conseil du futur afin de renforcer leur légitimité et d'exercer une pression sur les autorités compétentes pour lancer des discussions autour de la santé mentale. Ainsi, la création de cette alliance ajoute une dimension supplémentaire au potentiel impact politique du Conseil, offrant l'opportunité de garantir un suivi pour les recommandations, ce qui n'avait pas été prévu en amont ni par les porteurs de projet, ni par les partenaires de mise en œuvre. De plus, elle permet aux membres du Conseil du futur qui le souhaitent de continuer à s'impliquer directement et à poursuivre leur engagement sur ces questions au sein de l'alliance.

En conclusion, le processus délibératif lui-même, impliquant la mise en place d'un conseil citoyen au niveau national avec les jeunes comme public cible, présente un bilan globalement positif. Le Conseil du futur s'est déroulé avec succès, générant des résultats de qualité et satisfaisant grandement ses membres. Certaines critiques majeures émanant largement de la

²⁰L'Assemblée fédérale - Parlement suisse. 2024. Amtliches Bulletin - Die Verhandlungen, <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/amtliches-bulletin/amtliches-bulletin-die-verhandlungen?SubjectId=64388> et CFEJ. 2024. Promote the mental health of young people with strong, sustainable measures, <https://www.admin.ch/gov/de/start/dokumentation/medienmitteilungen.msg-id-100482.html>.

sphère politico-administrative portent néanmoins sur la résonance politique de cette initiative. Alors que le processus délibératif vient de se clôturer, il est cependant encore prématuré de tirer des conclusions définitives quant à la portée politique des recommandations. Par ailleurs, la récente création d'une alliance impulsée par les partenaires de mise en œuvre, s'engageant à prolonger l'action du Conseil à court, moyen et long terme ouvre de nouvelles perspectives pour renforcer l'impact de cette initiative dans le futur.

5.3. Résonance dans les médias : une image médiatique positive malgré une faible visibilité

La veille médiatique autour du Conseil du futur U24 a mis en évidence une exposition médiatique relativement limitée, avec seulement une trentaine d'articles répartis sur différentes plateformes, incluant les journaux en ligne (20 Minuten, Blick, die Zeit, Tages-Anzeiger), des blogs (UNICEF blog, SGG blog), quelques publications sur les réseaux sociaux (Instagram, LinkedIn, Twitter), et des émissions de radio (radio 1, radio lac, RTS) et de télévision (RSI, SWI). Cette portée médiatique relativement modeste peut être attribuée à la fois à un manque d'anticipation de la stratégie de communication externe dès les premiers stades du projet, mais également au contexte politique marqué par les élections fédérales, qui ont probablement détourné l'attention du public et des médias.

« La couverture médiatique n'est pas bonne. Nous n'avions pas suffisamment de capacité, ni assez de personnes expérimentées, cela a été sous-estimé. »

« C'est vraiment dommage qu'il n'y ait pas plus d'attention, mais c'est une question de timing. Si l'on veut travailler avec la sphère politique, il faut tenir compte du timing. Cela n'aurait pas dû arriver. Et ce n'est pas seulement que nous n'avions pas le temps, mais aussi que les médias parlaient d'autres choses. »

Source. Entretiens avec les principales parties prenantes impliquées dans le Conseil du futur U24.

La couverture médiatique du Conseil du futur U24 s'étend de mars 2023 à février 2024 et démarre avec une attention notable en mars où une dizaine d'articles mettent en lumière l'introduction et le lancement du Conseil. L'accent est mis sur le processus de sélection et l'installation du dispositif participatif, détaillant comment les membres du Conseil sont choisis (20 Minuten, 26.01.2023; Blick, 01.03.2023; nau.ch, 01.03.2023; RSI, 01.03.2023; RTS, 02.03.2023). Durant cette phase, l'attention des médias se porte principalement sur l'aspect novateur du dispositif participatif. La sélection unique des membres via un système de loterie, visant une représentation diversifiée et équitable de la jeunesse suisse, est largement saluée. Cette approche est vue de manière positive, comme un moyen innovant d'intégrer activement les jeunes dans le processus démocratique, soulignant un désir de renforcer leur engagement politique.

Le second pic médiatique survient vers la fin de 2023, une période qui marque un moment clé dans l'activité du Conseil du futur U24. C'est à ce moment que les travaux préparatoires des trois weekends débouchent sur l'élaboration de recommandations concrètes visant à influencer

les politiques et les pratiques autour de la santé mentale des jeunes. Ainsi la période de fin novembre 2023 bénéficie d'une attention médiatique accrue, coïncidant avec la phase de finalisation et de diffusion des recommandations du Conseil. Les articles de cette époque se concentrent essentiellement sur la problématique abordée par le Conseil (Radio lac, 23.11.2023; Jungfrau Zeitung, 24.11.2023; Die Zeit, 29.11.2023; Le Quotidien Jurassien, 26.01.2024 ; Tages-Anzeiger, 23.11.2023). L'intérêt médiatique prédominant se porte sur l'urgence de s'attaquer aux enjeux de la santé mentale des jeunes, soulignant à la fois la reconnaissance du problème, la nécessité d'impliquer activement les jeunes dans le dialogue sur cette question et l'impératif d'apporter des réponses politiques à cette problématique.

Le contenu et la teneur exacte des recommandations émises par le Conseil ont, dans l'ensemble, bénéficié d'une moindre attention médiatique. Certaines publications mentionnent brièvement une ou deux propositions phares, comme la création d'une loi sur la prévention et une régulation accrue des réseaux sociaux (La Tribune de Genève, 23.11.2023 ; Jungfrau Zeitung, 24.11.2023 ; Bajour, 29.11.2023), mais ces aspects sont traités de manière moins approfondie comparativement aux deux thèmes précédemment évoqués. Seul un article publié sur le blog de l'UNICEF, organisation activement impliquée dans la nouvelle alliance visant à promouvoir l'application des recommandations du Conseil, offre une exploration un peu plus détaillée des principales propositions (UNICEF blog, 24.11.2023). Ce cadrage médiatique focalisé sur le processus lui-même et sur la problématique discutée, plutôt que sur les solutions concrètes, souligne encore davantage la vocation première du Conseil du futur comme étant une innovation démocratique. Ce dispositif vise essentiellement à engager les jeunes dans le débat public sur des questions importantes et à encourager leur participation active dans le processus démocratique, même si son impact politique direct peut sembler restreint, du moins pour le moment.

En conclusion, l'analyse révèle une couverture médiatique assez limitée, probablement en raison d'un climat médiatique saturé par les élections fédérales coïncidant avec les activités du Conseil du futur. La couverture existante du Conseil du futur U24 est majoritairement positive, mettant en avant l'innovation de son approche participative et l'importance des sujets abordés. Cette concentration sur le mécanisme délibératif souligne un intérêt médiatique pour l'engagement des jeunes dans les discussions publiques sur des thématiques affectant directement leur avenir. De plus, l'accent sur les enjeux de santé mentale marque un désir de sensibiliser davantage le public sur cette question et l'urgence d'y apporter des réponses tangibles. Cependant, le manque de mise en avant des recommandations formulées par le Conseil risque de minimiser les chances de leur traduction en actions concrètes. Sans une visibilité suffisante des propositions dans les médias, il peut en effet s'avérer plus difficile de mobiliser les décideurs et le public autour des solutions envisagées. L'initiative de la nouvelle alliance entre divers acteurs clés du secteur souligne néanmoins un engagement vers la promotion des recommandations dans l'arène politique, visant à induire des changements à court, moyen et long terme.

6. Réflexion finale pour des expériences futures

Le Conseil du futur U24 vise à renforcer la participation des jeunes et des jeunes adultes âgés de 16 à 24 ans à travers un conseil citoyen tiré au sort. Ce nouveau format de participation politique a été porté par deux organisations partenaires, la Société suisse d'utilité publique (SSUP) et la Commission suisse pour l'UNESCO. Le Think + Do Tank Pro Futuris était quant à lui chargé de sa mise en œuvre. Le Conseil du futur U24 se compose d'environ 80 jeunes suisses, sélectionnés aléatoirement de manière à représenter la diversité sociodémographique de cette tranche d'âge à petite échelle.

Le Conseil du futur U24 s'inscrit ainsi dans une démarche résolument innovante, avec l'ambition de tester un nouveau modèle de participation citoyenne destiné à stimuler l'engagement politique et à renforcer la participation démocratique des jeunes. Conçu comme une véritable innovation démocratique, il donne la priorité à la voix des jeunes non seulement dans le choix du thème abordé, mais aussi tout au long du processus délibératif. Pour garantir que le Conseil du futur U24 aborde un sujet considéré comme urgent et pertinent par et pour les jeunes, ces derniers ont ainsi eu la possibilité de choisir eux-mêmes la thématique à explorer. Les 80 membres du Conseil du futur U24 ont ensuite été invités à participer à trois weekends de délibération tenus respectivement entre Zürich, Lausanne et Locarno afin de développer des recommandations concrètes sur le sujet préalablement sélectionné.

L'inclusivité du dispositif délibératif est ainsi un élément clé, au cœur même de la conception du Conseil du futur U24. La sélection aléatoire des membres par tirage au sort visait à atteindre de nouveaux publics cibles habituellement absents des canaux de participation existants. Cette approche a permis d'engager une large diversité d'adolescents et de jeunes adultes, représentant fidèlement la diversité de la population cible selon divers critères de sélection (âge, sexe, langue, région géographique, nationalité, niveau d'éducation, opinion politique, handicap, etc.). Ce mode de fonctionnement le distingue donc nettement des formats de consultation publique plus traditionnels.

Cependant, malgré l'objectif initial de donner une voix politique à une représentation diversifiée d'adolescents et de jeunes adultes, le projet pâtit quelque peu d'un manque de vision plus globale quant à l'intégration de cette nouvelle forme de participation dans le paysage politique existant, ainsi que sur la manière dont les résultats du Conseil du futur U24 devraient être incorporés dans les processus décisionnels en place. Outre ce manque d'anticipation initial de la part des porteurs de projet, l'impossibilité de prévoir à l'avance le sujet des délibérations, combinée à un calendrier serré, a encore d'avantage limité la capacité des partenaires de mise en œuvre à planifier minutieusement l'intégration du Conseil du futur avec les autorités politico-administratives concernées.

En ce qui concerne le processus délibératif en lui-même, le Conseil du futur U24 s'est avéré être un succès, notamment grâce à l'engagement et à l'habileté de l'équipe de facilitation à créer une atmosphère de débat à la fois efficace, constructive et inclusive. Les participant-es ont, en très grande majorité, exprimé une grande satisfaction, saluant la qualité du processus ainsi que

l'environnement favorable à l'écoute et à la liberté d'expression. Malgré les défis initiaux liés à la diversité linguistique de la Suisse, les stratégies adoptées, telles que l'organisation des sessions dans diverses régions linguistiques, l'appui sur une équipe de modération multilingue, et la mise en place d'une interprétation simultanée de haute qualité, ont été efficaces et largement appréciées par les membres du Conseil.

La question du rôle des expert-es et des parties prenantes tout au long du processus s'est avérée être le principal défi du Conseil du futur U24. Alors qu'il est attendu des expert-es de fournir des informations et des connaissances spécialisées aux participant-es, l'implication des parties prenantes vise plutôt à mettre en évidence les diverses positions et perspectives sur un sujet donné. Dans le cas du Conseil du futur U24, la distinction entre les rôles des expert-es et des parties prenantes n'était pas toujours claire, et une certaine homogénéité des perspectives était perceptible. Enfin et surtout, les contributions des expert-es et des parties prenantes ont joué un rôle important, leurs propositions de solutions servant de base à l'élaboration de recommandations. Cette situation a parfois pu créer une tension avec l'objectif fondamental du Conseil du futur, à savoir : donner une voix politique à la jeunesse.

Enfin, la réflexion sur les effets du Conseil du futur U24 révèle son influence significative sur les participant-es, en particulier sur leurs capacités de délibération. L'analyse du questionnaire DRI montre en effet l'émergence d'une compréhension collective sur la manière d'aborder et de traiter les sujets discutés à l'issue du processus, marque essentielle d'un processus délibératif réussi. Cependant, cette réussite est mitigée par une résonance politique et médiatique plutôt limitée, observée notamment pendant et juste après le processus délibératif.

Malgré les défis rencontrés en termes de visibilité et de réceptivité au sein des sphères médiatiques et politico-administratives, il est actuellement prématuré de tirer des conclusions définitives sur l'impact politique du Conseil du futur U24, notamment en ce qui concerne l'influence des recommandations formulées. La récente formation d'une alliance entre divers acteurs clés du secteur de la jeunesse et de la santé, encouragée par les partenaires de mise en œuvre, constitue un pas vers la promotion active des recommandations dans l'espace politique. Si la formation de cette alliance peut d'ores et déjà être considérée comme un succès, il reste à voir quels effets concrets en résulteront à court, moyen et long terme.

En conclusion, on peut constater qu'il existe un fort engagement et enthousiasme parmi les personnes impliquées - du partenaire de mise en œuvre aux participant-es du Conseil du futur U24, en passant par les parties prenantes impliquées et de nombreux autres acteurs - à l'égard de ce nouveau format de participation politique. Les porteurs de projet et l'équipe de mise en œuvre ont été des pionniers en introduisant en Suisse, pour la première fois, une assemblée citoyenne fondée sur le principe du tirage au sort, destinée aux adolescents et aux jeunes adultes. Ce modèle se révèle prometteur pour renforcer la participation politique. En vue d'une éventuelle implémentation future de ce format, il est crucial de tirer des enseignements de cette première expérience. Il est notamment crucial de clarifier et de définir comment intégrer ce format aux opportunités de formation et de participation politique déjà existantes pour les jeunes, ainsi que de le lier aux processus de décision politique en place.

7. Littérature

Achen, Christopher H.; Bartels, Larry, M.. 2016. *Democracy for Realists: Why Elections Do Not Produce Responsive Government*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.

Buzogány, Aron; Ehs, Tamara; Plöchl, Jana; Scherhauser, Patrick. 2022. *Evaluation Report of the Austrian Climate Citizens' Assembly. Assessment of input, process, and output*. University of Natural Resources and Life Sciences (BOKU), Vienna.

CFEJ. 2024. Promote the mental health of young people with strong, sustainable measures, <https://www.admin.ch/gov/de/start/dokumentation/medienmitteilungen.msg-id-100482.html>.

Chambers, Simone. 2018. "Human life is group life: Deliberative democracy for realists." *Critical Review* 30 (1–2): 36-48.

L'Assemblée fédérale - Parlement suisse. 2024. Amtliches Bulletin - Die Verhandlungen, <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/amtliches-bulletin/amtliches-bulletin-die-verhandlungen?SubjectId=64388>.

Curato, Nicole; Farrell, David; Geissel, Brigitte; Grönlund, Kimmo; Mockler, Patricia; Pilet, Jean-Benoit; Renwick, Alan; Rose, Jonathan; Setälä, Maija; Suiter, Jane. 2021. *Deliberative mini-publics: Core design features*. Bristol: Bristol University Press.

OECD. 2021. *Evaluation Guidelines for Representative Deliberative Processes*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/10ccbfc-en>.

OFS. 2023. Enquête sur les revenus et les conditions de vie, SILC-2021, Office fédéral de la statistique, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/bien-etre-pauvrete/bien-etre-subjectif-et-conditions-de-vie/politique.html>.

Niemeyer, Simon; Dryzek, John. S. 2007. The ends of deliberation: meta-consensus and inter-subjective rationality as ideal outcomes. *Swiss political science review*, 13(4), 497-526.

Niemeyer, Simon; Veri, Francesco. 2022. Deliberative Reason Index. In: Ercan, Selen; Asenbaum, Hans; Mendonça, Ricardo F; Curato, Nicole. *Research Methods in Deliberative Democracy*. Oxford: Oxford University Press, 99-114.

Niemeyer, Simon; Veri, Francesco. 2022. The Deliberative Reason Index. In: Ercan S., Asenbaum H., Curato, N. & Mendonca RF. (eds.) *Research Methods in Deliberative Democracy*. Oxford University Press: Oxford. Pp. 99:114.

Niemeyer, Simon; Veri, Francesco; Dryzek, John. S.; Bächtiger, André. 2023. How deliberation happens: enabling deliberative reason. *American Political Science Review*, 1-18.

Pro Futuris. 2024. *Recommandations en matière de santé mentale*, https://profuturis.ch/wp-content/uploads/2024/01/rz_online_Handlungsempfehlung-Booklet_FR.pdf.

8. Webographie

20 Minuten - Welches Thema willst du in die Politik tragen? Hier kannst du mitbestimmen, 26.01.2023, <https://www.20min.ch/story/so-kannst-du-mit-deinen-ideen-die-schweizer-politik-praegen-709973644619>. Consulté le 13.03.2024.

20 Minuten - Diese fünf Themen machen der Jugend Sorgen, 02.03.2023, <https://www.20min.ch/story/diese-fuenf-themen-machen-der-jugend-sorgen-318532238800>. Consulté le 13.03.2024.

20 Minuten - «Zukunftsrat U24» – Psychische Gesundheit beschäftigt Junge am stärksten, 05.06.2023, <https://www.20min.ch/story/diese-fuenf-themen-machen-der-jugend-sorgen-318532238800>. Consulté le 13.03.2024.

24 heures - Que faire pour la santé mentale des jeunes? Voici leurs réponses, 23.11.2023, <https://www.24heures.ch/prevention-et-accompagnement-que-faire-pour-la-sante-mentale-des-jeunes-voici-leurs-reponses-128582409935>. Consulté le 13.03.2024.

Aargauer Zeitung - «Das Interesse an Mitsprache ist gross»: Jugendliche wollen auch politisch mitreden, 03.03.2023, <https://www.aargauerzeitung.ch/aargau/fricktal/fricktal-das-interesse-an-mitsprache-ist-gross-jugendliche-wollen-auch-politisch-mitreden-ld.2423471>. Consulté le 13.03.2024.

Bajour - 80 junge Menschen sprechen über psychische Gesundheit, 29.11.2023, <https://bajour.ch/a/clpgyfa812987132sgwguzq8dqa/zukunftsrat-u24-fordert-massnahmen-zur-psychischen-gesundheit>. Consulté le 13.03.2024.

Bildung Schweiz - Zukunftsrat empfiehlt Psychologie als Schulfach, 24.11.2023, <https://www.bildungschweiz.ch/detail/zukunftsrat-empfiehl-psychologie-als-schulfach>. Consulté le 13.03.2024.

Blick - Zukunftsrat soll Jungen eine Stimme geben, 01.03.2023, <https://www.blick.ch/gesellschaft/mitglieder-des-neuen-gremiums-werden-per-los-bestimmt-zukunftsrat-soll-jungen-eine-stimme-geben-id18361269.html>. Consulté le 13.03.2024.

Blick - Les jeunes Suisses veulent des améliorations pour leur santé mentale, 23.11.2023, <https://www.blick.ch/fr/news/suisse/liste-de-recommandations-les-jeunes-suisse-veulent-des-ameliorations-pour-leur-sante-mentale-id19173189.html>. Consulté le 13.03.2024.

Bluewin.ch - I giovani chiedono una migliore offerta per la sanità mentale, 23.11.2023, <https://www.bluewin.ch/it/attualita/svizzera/migliorare-l-offerta-in-materia-di-sanit-mentale-per-i-giovani-1979906.html>. Consulté le 13.03.2024.

Corriere del Ticino - L'offerta in materia di sanità mentale per i giovani va migliorata, 23.11.2023, <https://www.cdt.ch/news/lofferta-in-materia-di-sanita-mentale-per-i-giovani-va-migliorata-334851>. Consulté le 13.03.2024.

Die Zeit - Psychische Gesundheit: Genug gelitten, 29.11.2023, <https://www.zeit.de/2023/51/psychische-gesundheit-druck-maedchen-jugendliche-schweiz/komplettansicht>. Consulté le 13.03.2024.

Jungfrau Zeitung - Bei psychischen Erkrankungen herrscht Handlungsbedarf, 24.11.2023, <https://www.plattformj.ch/artikel/215650/>. Consulté le 13.03.2024.

Nau.ch - Zukunftsrat U24 will politische Teilhabe von Jungen fördern, 01.03.2023, <https://www.nau.ch/politik/bundeshaus/zukunftsrat-u24-will-politische-teilhabe-von-jungen-fordern-66434731>. Consulté le 13.03.2024.

Pro Futuris - Conseil du futur U24: Règlement, n.d, https://profuturis.ch/wp-content/uploads/2023/09/20230926_Rulebook_ConseilduFutur_U24_F.pdf. Consulté le 20.02.2024.

Pro Futuris - Présentation. Conseil du Futur, n.d, <https://conseilfutur.ch/conseil-du-futur/>. Consulté le 16.02.2024.

Radio 1 - Zukunftsrat hat Empfehlungen an den Bundesrat, 23.11.2023, <https://2021.radio1.ch/assets/podcasts/kompakt/radio1-thema-20231123-1722.mp3>. Consulté le 13.03.2024.

Radio 3Fach - Psychische Gesundheit: Kein Thema für die Politik?, 02.10.2023, <https://3fach.ch/programm/krasspolitic/psychische-gesundheit-kein-thema-fuer-die-politik>. Consulté le 13.03.2024.

Radio Lac - Améliorer l'offre en matière de santé mentale chez les jeunes, 23.11.2023, <https://www.radiolac.ch/actualite/suisse/ameliorer-loffre-en-matiere-de-sante-mentale-chez-les-jeunes/>. Consulté le 13.03.2024.

RSI - Berna, presentato il "Consiglio del futuro", 01.03.2023, <https://www.rsi.ch/play/tv/telegiornale/video/berna-presentato-il-consiglio-del-futuro?urn=urn:rsi:video:1561360>. Consulté le 13.03.2024.

RSI - Dei giovani sorteggiati per parlare di salute mentale, 11.11.2023, <https://www.rsi.ch/info/svizzera/Dei-giovani-sorteggiati-per-parlare-di-salute-mentale--1980628.html>. Consulté le 13.03.2024.

RSI - Salute mentale, le raccomandazioni dei giovani, 23.11.2023, <https://www.rsi.ch/info/svizzera/Salute-mentale-le-raccomandazioni-dei-giovani--1998434.html>. Consulté le 13.03.2024.

RTS - 20'000 jeunes seront tirés au sort pour faire partie du premier "Conseil du futur" de Suisse, 02.03.2023, <https://www.rts.ch/audio-podcast/2023/audio/20-000-jeunes-seront-tires-au-sort-pour-faire-partie-du-premier-conseil-du-futur-de-suisse-25909519.html>. Consulté le 13.03.2024.

RTS - Le Conseil du futur U24 se réunit à Lausanne ce samedi pour débattre de la santé mentale, 30.09.2023, <https://www.rts.ch/audio-podcast/2023/audio/le-conseil-du-futur-u24-se-reuni-a-lausanne-ce-samedi-pour-debattre-de-la-sante-mentale-26173004.html>. Consulté le 13.03.2024.

SGG Blog - Ich will Dinge verändern können, 20.11.2023, <https://sgg-ssup.ch/news/milena-zukunftsrat/>. Consulté le 13.03.2024.

SWI - Gesucht: Auswege aus der Mental-Health-Krise, 14.09.2023, <https://www.swissinfo.ch/ger/politik/gesucht-auswege-aus-der-mental-health-krise/48808184>. Consulté le 13.03.2024.

SWI - Il Consiglio del futuro al lavoro sul tema della salute mentale, 17.10.2023, <https://www.swissinfo.ch/ger/politik/gesucht-auswege-aus-der-mental-health-krise/48808184>. Consulté le 13.03.2024.

SWI - Migliorare l'offerta in materia di sanità mentale per i giovani, 23.11.2023, <https://www.swissinfo.ch/ger/politik/gesucht-auswege-aus-der-mental-health-krise/48808184>. Consulté le 13.03.2024.

Tages-Anzeiger - Zukunftsrat sieht Handlungsbedarf bei psychischen Erkrankungen, 23.11.2023, <https://www.tagesanzeiger.ch/psychische-erkrankungen-zukunftsrat-sieht-handlungsbedarf-bei-junger-bevoelkerung-613932626195>. Consulté le 13.03.2024.

Tribune de Genève - Que faire pour la santé mentale des jeunes? Voici leurs réponses, 23.11.2023, <https://www.tdg.ch/prevention-et-accompagnement-que-faire-pour-la-sante-mentale-des-jeunes-voici-leurs-reponses-128582409935>. Consulté le 13.03.2024.

UNICEF Blog - Psychische Gesundheit: Handlungsempfehlungen des Zukunftsrats U24, 23.11.2023, <https://www.unicef.ch/de/aktuell/news/2023-11-23/psychischen-gesundheit-handlungsempfehlungen-des-zukunftsrats-u24>. Consulté le 13.03.2024.

UNICEF Blog - Santé mentale: recommandations du Conseil du futur U24, 24.11.2023, <https://www.unicef.ch/fr/actualites/nouvelles/2023-11-24/sante-mentale-recommandations-du-conseil-du-futur-u24>. Consulté le 13.03.2024.

Zentralplus - Projekt für mehr politische Teilhabe, 01.03.2023, <https://www.zentralplus.ch/news/projekt-fuer-mehr-politische-teilhabe-2524415/>. Consulté le 13.03.2024.

Zentralplus - Psychische Gesundheit verbessern, 23.11.2023, <https://www.zentralplus.ch/news/psychische-gesundheit-verbessern-2599692/>. Consulté le 13.03.2024.

Annexes

1.1. Publications mobilisées pour l'analyse de documents

- Livret de règles du Conseil du futur U24
- Brochure “Recommandations en matière de santé mentale, Conseil du futur U24 : un conseil citoyen pour les jeunes en Suisse, septembre-novembre 2023“
- Organigramme de projet ou matrice des responsabilités du Conseil du futur U24
- Plan de projet du Conseil du futur U24
- Slides présentées aux participant-es lors des trois weekends
- Documents relatifs à la conception globale des 3 weekends (règlement, micro design, Briefing pour les facilitateur-rices, livret des parties prenantes).

1.2. Questions des sondages 1, 2 et 3 et DRI

À la fin de chaque weekend délibératif, les participant-es étaient invités à évaluer le processus à travers une série de critères précis :

- L'organisation et le déroulement du processus,
- La clarté de leur rôle et des tâches assignées,
- La pertinence des informations qui leur étaient fournies,
- Les exigences liées à la discussion,
- La qualité de la délibération,
- Leur degré de satisfaction vis-à-vis des processus et des résultats obtenus,

À la fin des trois questionnaires ils avaient également la possibilité de fournir des commentaires ouverts.

Avant le premier weekend et après le troisième, les participant-es ont été sollicités pour remplir le questionnaire DRI, conçu pour recueillir leurs opinions sur divers aspects de la santé mentale. Les domaines d'intérêt comprenaient :

- La relation entre santé mentale et facteurs sociaux ;
- La santé mentale et la responsabilité individuelle ;
- L'accessibilité des soins de santé mentale ;
- La stigmatisation de la santé mentale ;
- La santé mentale et les médias sociaux et santé mentale.

Dans une seconde partie du questionnaire, les participant-es étaient invités à classer, selon leurs préférences personnelles, différentes propositions en leur attribuant une note de « 1 » à « 7 »²¹:

- Il y a trop de services spécialisés dans la santé mentale en Suisse et ils devraient être réduits.
- Il y a suffisamment de services spécialisés dans la santé mentale en Suisse, et le financement devrait être maintenu tel quel.
- Nous devrions mettre en œuvre des initiatives axées sur l'amélioration des conditions socio-économiques des personnes défavorisées afin de lutter contre les disparités en matière de santé mentale.

²¹Le chiffre "1" représente l'option qu'ils soutenaient le plus, "2" celle qu'ils soutenaient en second lieu, et ainsi de suite jusqu'au chiffre "7" pour l'option qu'ils soutenaient le moins.

- Les cliniques privées de santé mentale devraient bénéficier d'un soutien financier plus important de la part du gouvernement afin de permettre à un plus grand nombre de personnes d'y avoir accès.
- Il devrait y avoir plus de campagnes de sensibilisation du public qui encouragent les gens à chercher un soutien mental et qui déstigmatisent le comportement de recherche d'aide.
- Il devrait y avoir plus de cliniques de santé mentale intégrées qui offrent une gamme de services, comme des activités sportives ou artistiques, en plus de la thérapie et des médicaments.
- En Suisse, il n'y a pas assez de services spécialisés dans la santé mentale et leur financement devrait donc être augmenté.

1.3. Questions des entretiens

La méthodologie des entretiens semi-directifs s'organise autour de trois axes thématiques principaux:

- La création d'un conseil citoyen pour les jeunes,
- Le déploiement et la mise en œuvre du Conseil du futur U24,
- Une évaluation intermédiaire des réalisations et des défis du Conseil du futur U24.

Les questions posées sont adaptées en fonction du profil de l'interlocuteur, qu'il s'agisse des porteurs de projet, d'acteurs politiques, de membres de l'administration fédérale ou d'organisations de la société civile faisant partie de la nouvelle alliance.

1.4. Liste des mots clés recherchés pour l'analyse des médias

- Zukunftsrat U24, Conseil du Futur U24, Consiglio del Futuro U24

Lié au projet :

- Conseil citoyen
- Tirage au sort
- Adolescent-es
- Les jeunes
- Participation
- Avenir
- Futur
- Démocratie

Lié au sujet :

- Santé mentale
- Santé psychologique
- Dépression
- Burnout
- Trouble anxieux
- Stress

Lié aux personnes et organismes

- La commission de surveillance pour le programme du conseil
- La commission de surveillance pour les standards et les processus

- La commission thématique
- Organismes responsables & partenaires
- Pro Futuris